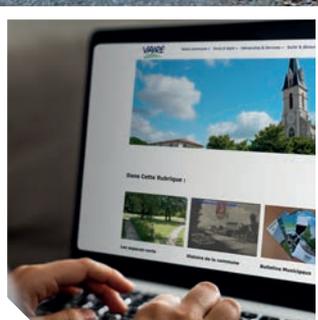


INVITATION AUX
VŒUX DU MAIRE
p 31

ACCUEIL DES
NOUVEAUX ARRIVANTS
p 4



NOUVEAU SITE INTERNET p 4



URBANISME p 22



RÉFÉRENTS DE QUARTIER p 35

Un balcon sur la mer

VAIRÉ

Mairie

Rue Georges Clemenceau 85150 Vairé

☎ 02 51 33 71 05

✉ mairie-de-vaire@orange.fr

🌐 www.vaire.fr

📌 @communedevaire

Horaires d'ouverture public

Lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h30

Jeudi de 9h30 à 12h30 - Fermeture le mercredi

En dehors de ces horaires, rendez-vous possible.

Bibliothèque

Place Richelieu 85150 Vairé

Lundi de 16h15 à 18h15

Mercredi et samedi de 10h à 12h

Fermeture les jours fériés, vacances de Noël et 3 semaines en août

☎ 02 51 20 54 17

✉ bibliothequedevoire@gmail.com

SAMU : 15

Police : 17

Pompiers : 18

APPEL URGENCE EUROPÉEN : 112

CENTRE ANTI-POISON : 02 41 48 21 21

Gendarmerie

La Mothe Achard 02 51 38 60 10

Responsable de publication : Michel Chailloux

Coordination : Marceau de La Tour

Réalisation : Média Horizon

Impression : Imprimerie du Bocage - Aizenay

1200 exemplaires

@ Crédits photos : mairie de Vairé, bibliothèque et associations de Vairé,

Journal des Sables, Ouest-France, Presse locale
Jocelyne Chandelier, correspondante "Journal des Sables" ☎ 06 65 71 38 96

Corinne Dubus, correspondante "Ouest France"

☎ 02 51 22 76 08

SOMMAIRE

●	Edito Monsieur le Maire	p. 3
●	Focus : Nouveautés et rétrospective 2022	p. 4
●	Associations	p. 7
●	Jeunesse	p. 15
●	Urbanisme / Voirie	p. 22
●	Embellissement / Bâtiments	p. 24
●	Services techniques	p. 25
●	Finances	p. 25
●	Mobilités	p. 26
●	Solidarité	p. 27
●	Civisme	p. 30
●	Vie locale	p. 31
●	État-civil - Calendrier des manifestations	p. 33

Deux défibrillateurs

Rue Georges Clemenceau - Porte d'entrée mairie

Rue Rabelais - Porte d'entrée du gymnase

Médecin

Docteur Florence Cousineau

33 rue Georges Clemenceau / ☎ 02 51 33 71 48

Cabinet d'infirmiers

Jennifer Duong, Emilie Lefreche et Thomas Faupin

2 rue des Douves

☎ 02 51 33 70 39 ou ☎ 06 30 33 59 84

Ostéopathe :

Sophie Cousineau - 2 rue des Douves

☎ 07 83 60 93 03

Kinésithérapeute :

Julia Rondeau - 2 rue des Douves

☎ 06 84 31 86 41

Assistante sociale :

Madame Gouju Centre médico-social des Sables d'Olonne

☎ 02 51 04 62 50

Conciliateur de justice :

Alain Bergot

RDV mairie annexe de la Jarrie :

les 2^{ème} et 4^{ème} mardis/mois, de 14h à 17h /

☎ 02 51 95 30 02



Bonjour à tous,
 Nous voici déjà à la fin de l'année et c'est avec plaisir que je m'adresse à vous, Vairéennes et Vairéens, qui constituez ensemble l'identité et la vitalité de notre commune.

Cela fait quelques mois que nous commençons à revivre, et c'est tant mieux. Il est de nouveau possible d'organiser des réunions, des rencontres, des fêtes, tout ce qui fait la vie de notre village.

Nous faisons l'heureuse constatation d'une vitalité ambiante à Vairé, elle est le résultat d'un équilibre de nos forces vives multi-générationnelles : nos écoles, nos commerces, nos artisans, nos entrepreneurs et agriculteurs, l'Ehpad qui va bien mieux maintenant et un tissu associatif conséquent, dévoué et très actif.

La solidarité est présente dans notre commune à tous les niveaux, des bénévoles sont toujours présents en cas de besoin, des liens d'entraide et d'amitié se tissent, c'est la preuve d'un bien-être collectif qu'il revient à chacun de poursuivre encore. **Soyez en remerciés !**

Vairé a également la chance d'être « un poumon vert » avec ses cinq parcs au cœur du village, ils nous offrent un environnement protégé et apaisant, sans compter quelques points de vue qui laissent apercevoir l'Océan, nous rappelant que nous faisons partie d'une grande agglomération côtière qui caractérise également notre territoire.

Pour notre part, notre équipe d'élus est engagée pour la collectivité. Nous oeuvrons pour embellir la commune avec les appuis indéfectibles de notre adjoint « embellissement » et de l'équipe technique. A ce titre, nous venons d'être récompensés par le prix départemental des « Villes et Villages Fleuris », ce qui nous permet de postuler en 2023 à l'attribution de la première fleur, nous espérons la décrocher tous ensemble. Le soin que vous apportez à vos extérieurs contribue à ce succès et nous vous en remercions chaleureusement. D'autre part, dans le cadre du mieux-vivre ensemble, nous travaillons pour la sécurité des piétons, des cyclistes, l'amélioration des voies... et la tranquillité de tous.

Nous voulions également citer nos « référents de quartiers », opérationnels désormais, ils font auprès de vous et pour vous un « super boulot ». A l'écoute de chacun d'entre vous, ils recensent tout ce qui peut être amélioré, ils identifient les difficultés, ils participent à la convivialité du village (fête des voisins), ils développent ainsi le lien important de bon voisinage, de sorte qu'à Vairé, personne ne soit oublié dans ses préoccupations, ses peines et ses joies.

Notre souci majeur aujourd'hui, c'est l'urbanisation qui est « en panne ». Nous ne disposons pas de réserve foncière et nous regrettons cet héritage. C'est l'une de nos grandes fragilités pour les générations futures et pour l'installation de jeunes ménages chez nous. De ce fait, nous devons absolument réduire la spéculation foncière, c'est pourquoi nous avons dû prendre la décision d'instaurer une majoration sur la taxe foncière sur les terrains non bâtis et constructibles. Les recettes qui en découleront seront pour moitié allouées aux primo-accédants dans leurs projets d'installation chez nous, l'autre partie abondera aux aménagements utiles à tous, en priorité celui de la place des commerces dans les prochains mois.

Parmi nos grands projets, et faisant suite aux réalisations en cours, validées à ce jour, (espace Clemenceau, espace Rabelais, voierie), la conception de l'espace santé est désormais notre prochain chantier. Nous ne tarderons pas à vous donner un aperçu de cette réalisation nécessaire pour Vairé.

En attendant nos prochaines rencontres, je vous souhaite personnellement et au nom de toute l'équipe de très belles fêtes de fin d'année. Je vous donne rendez-vous à la salle Rabelais le samedi 14 janvier à 10h45 pour les vœux, venez nombreux pour ce temps de rencontre et d'échange qui vous est dédié.

D'ores et déjà, bonne année 2023.

Michel CHAILLOUX

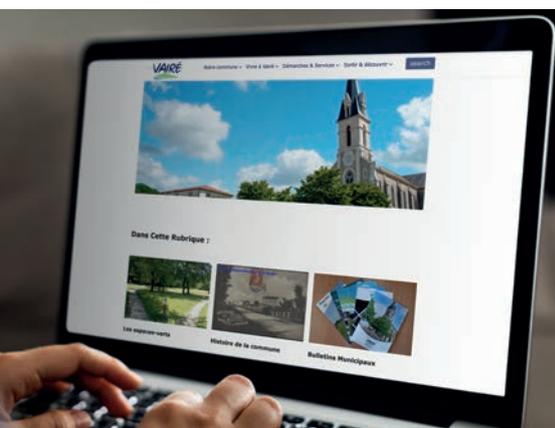
FONDS FRANCE RELANCE

POUR LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Dans le cadre du plan France relance, l'Etat assiste les communes dans leurs démarches de transformation numérique. Subventionnés à 100%, les deux nouveaux outils mis à votre disposition ont vocation à simplifier vos démarches :

NOUVEAU SITE INTERNET

Un nouveau site internet communal est en cours de finalisation. Il sera mis en service dès le début de l'année 2023. Il se veut plus moderne, plus fonctionnel, et son objectif est de répondre au mieux à vos attentes.



Pour ce faire, il a fait l'objet de concertations entre les élus et agents municipaux, afin de recenser les questions que vous leur adressez le plus souvent.

En page d'accueil, vous trouverez le menu principal, les actualités de la commune, un agenda, ainsi que des raccourcis vers des informations récurrentes. En l'occurrence, les démarches d'urbanisme, les menus du restaurant scolaire, les calendriers de collecte des ordures ménagères, ou encore les salles communales disponibles à la location.

L'adresse restera la même :

www.vaire.fr

Une fois en service, si vous ne trouvez pas toutes les réponses attendues sur ce nouveau site, vous pourrez vous adresser à la Mairie. De même, tous vos commentaires sur son agencement et son contenu seront les bienvenus !

PORTAIL FAMILLES

La rentrée scolaire 2022 a été l'occasion de lancer un nouvel outil destiné à simplifier la gestion des activités de vos enfants. De l'inscription à la garderie de l'école publique; à celle des activités de l'accueil de loisirs, en passant par l'inscription à la cantine, vous pouvez effectuer toutes les démarches pour vos enfants depuis une plateforme unique : le portail famille. Les agents administratifs de la Mairie, Véronique, Sandra, et Sylvie vous accompagnent dans cette nouvelle démarche. N'hésitez pas à les solliciter si besoin !



ACCUEIL DES NOUVEUX ARRIVANTS

Formulaire

Informations générales

Vous vous êtes nouvellement installé à Vairé ?

La commune de Vairé a à cœur de bien vous accueillir. Pour ce faire, elle a mis en place un dispositif d'accueil :

- ✱ Elle met à votre disposition une pochette d'accueil contenant des infos pratiques, que vous pouvez retirer à l'accueil de la mairie.
- ✱ Par ailleurs, la municipalité organise deux fois par an une réception d'accueil des nouveaux Vairéens.

En remplissant ce formulaire puis en nous le retournant par mail à l'adresse communication-vaire@orange.fr, vous pourrez recevoir une invitation et rencontrer ainsi d'autres nouveaux habitants.

Vous souhaitez en savoir plus, remplissez ce formulaire et faites-vous connaître :

Informations sur les nouveaux arrivants*

Nom / Prénom _____

Nom / Prénom _____

Téléphone _____

E-mail _____

Adresse _____

Enfants à charge Oui Non

Nombre 1 2 3 Plus : ____

Se tenir informé



Pensez à vous abonner à la page Facebook de la mairie pour être informés de l'actualité communale : Commune de Vairé

Etes-vous intéressé par un composteur 420L offert par l'agglomération ? Oui Non

ACCUEIL DES NOUVEUX ARRIVANTS

Vous venez de vous installer à Vairé, nous vous souhaitons la bienvenue.

Pour vous, la municipalité a mis en place un dispositif d'accueil des nouveaux habitants.

La Commune de Vairé met à votre disposition une pochette d'accueil contenant des informations pratiques sur la commune, ses services, ses animations, à retirer à l'accueil de la mairie.

Par ailleurs, chaque année, deux réceptions des nouveaux Vairéens sont proposées pour échanger et rencontrer les élus ainsi que les associations locales. Pour y être invité, il est nécessaire de compléter le bulletin d'inscription ci-contre et de le retourner par mail à communication-vaire@orange.fr.

Vous trouverez sur le nouveau site internet municipal toutes les informations pouvant vous être utiles si vous souhaitez en savoir plus sur :

- l'enfance et la jeunesse ;
- les démarches administratives ;
- le ramassage des ordures ;
- les animations sportives, culturelles et de loisirs ;
- le réseau de transports de l'agglomération Orléane.

CHANT'APPART

Le festival Chant'Appart est porté par l'association Chants-Sons présidée par Christian Gervais.

Le principe de ce festival organisé au niveau régional est d'accueillir des concerts et spectacles dans des lieux qui n'ont pas cette affectation principale. C'est également l'occasion d'accompagner des artistes régionaux dans leur carrière.

En 2022, deux représentations ont eu lieu à Vairé :

- Le samedi 26 février, Ben Herbert Larue et Jeanne Rochette se sont produits chez Christian Gervais et Laurence Despeyrière.
- Le samedi 5 mars, La Goutte et Petite ont animé la salle Rabelais.

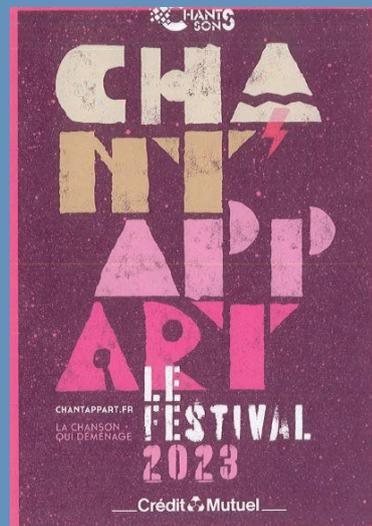
Pour l'année à venir la commune de Vairé s'associe de nouveau à cette initiative culturelle. Elle dédie la date du 4 mars pour découvrir le spectacle :

- 21G : Lauréat du jury professionnel et prix public des Beaux-Débuts 2022, le trio se situe, à la croisée du slam, du rap, des fables ou encore du théâtre...
- Luciole fait résonner son envie de renouer avec le mot déclamé, le parlé-chanté sur une musique brute, frontale.

Des Vairéens vont également recevoir des représentations chez-eux :

- Le 11 février, Suzanne Fischer & Jur, se produiront chez Fabienne Colin
- Le 25 mars, Nicolas Moro & Karimouche, se produiront chez Christian Gervais et Laurence Despeyrière.

Plus d'informations à l'accueil de la Mairie, ou au 02 51 33 71 05



IRON MAN

Depuis maintenant quatre ans, le circuit de l'IronMan traverse notre commune et les communes alentours.

Une fois par an, nos athlètes locaux se confrontent tant à la distance qu'aux meilleurs de la discipline lors de cet événement, en se surpassant dans un cadre exceptionnel.

Un premier cycle de 4 ans d'IronMan est arrivé à son terme. Un nouveau est ouvert. A vos calendriers, à vos séances d'entraînement le prochain IronMan est programmé le 2 juillet 2023.

Un très grand remerciement aux bénévoles qui ont sécurisé le parcours et assuré le point de ravitaillement.



FORUM DES ASSOCIATIONS



Le 3 septembre dernier, le forum des associations a rencontré un vif succès. Vous avez été nombreux à nous rejoindre afin d'en savoir plus sur les activités proposées par les associations de votre commune.

Merci aux clubs de judo et d'aïkido ainsi qu'à la ferme équestre de la Brissonnière d'avoir pris le temps de faire de belles démonstrations aux spectateurs.

Merci à tous les bénévoles des associations qui ont consacré leur après-midi à ce forum qui est, comme toujours un lieu de rencontre festif.

Merci également à Petit Pyl et Tropical Joe, Globetrotters d'avoir proposé de nombreuses animations pour les enfants et les grands.



MARCHÉ DE NOËL



Le 26 novembre 2022,
le marché de Noël
est revenu autour de l'église.

Les bénéficiaires, d'un montant de 2 370,24 € ont été reversés au Téléthon pour la recherche sur les maladies neuromusculaires. Nous remercions l'association MAM BOUILLE D'AMOUR pour son soutien et son aide pour cette belle journée.

Nous avons 35 exposants et de nombreuses animations :

- Le père Noël et sa calèche ;
- La fanfare Noël au balcon avec ses trois passages ;
- Le snowboard, la structure gonflable pour les grands et les petits ;
- Balades à poneys de la ferme équestre de la Brissonnière ;
- Stand photo avec le père Noël ;
- La chorale ARC EN CIEL dans l'église ;
- Animations dans la bibliothèque avec des contes et du bricolage pour les enfants ;
- Les enfants du CME ont tenu le stand Téléthon avec une vente de bonbons et d'objets téléthon ;
- Le match de foot France/Danemark a été retransmis sous chapiteau ;
- A 19h les enfants ont procédé à l'illumination du sapin de Noël.



SPECTACLE DE MAGIE



© Ville des Sables d'Olonne

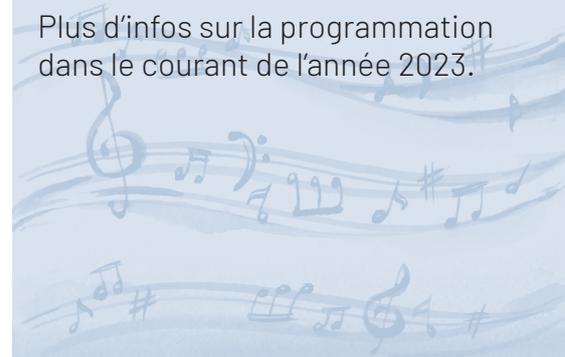
À l'occasion du festival de la Magie organisé par l'agglomération des Sables d'Olonne, un spectacle « Jeunesse » a été programmé à Vairé le 23 février dernier. Jean Madd et Chantal sont venus interpréter « viens voir les magiciens ».

Dans le cadre du 14^{ème} festival de magie organisé par l'agglomération des Sables d'Olonne, nous vous donnons rendez-vous le 8 mars 2023, salle Rabelais, pour un nouveau spectacle de magie. Plus d'informations sur le site de l'office de tourisme : destination les Sables d'Olonne.

FÊTE DE LA MUSIQUE

La fête de la musique 2023 aura lieu à Vairé le 17 juin prochain à partir de 19 heures dans le cadre champêtre du parc de la Vrignaie.

Plus d'infos sur la programmation dans le courant de l'année 2023.



JUDO

Le Judo Club Vairé est une section du Judo Littoral Sablais qui propose des cours de judo débutant, loisirs ou compétition à partir de 4 ans et du taïso (activité d'origine japonaise basée sur des exercices de remise en forme, adaptée à tout âge et toute condition physique) dans les communes de Vairé et des Sables d'Olonne.

Nous organisons notre traditionnel tournoi au mois de janvier ainsi que des stages judo/multisports pendant les vacances scolaires.

Pour toute activité proposée par le club, deux séances d'essai sont offertes. Alors n'hésitez à venir nombreux et nombreuses

afin de tester une activité sportive dans la bonne humeur. Les cours sont dispensés par des professeurs diplômés d'État, les mardis et jeudis au dojo de Vairé rue Rabelais.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter au

☎ **06 38 23 92 65**

ou ✉ **judolittoralsablais@gmail.com**



RANDO AUZANCE VERTONNE

Notre association « Rando Auzance Vertonne » organise des randonnées pédestres hebdomadaires pour ses adhérents habitants de Vairé, Sainte Foy, Saint Mathurin et L'île D'Olonne.

Nous proposons à nos adhérents, un programme annuel de randonnées, (8 à 12 kms) à effectuer tous les jeudis après-midi, de septembre à juin, sur des sentiers balisés se situant dans un périmètre maximum de 20 kms autour de nos 4 communes concernées.

Durant la saison estivale : soit les mois de juillet et août de chaque année, nous organisons les randonnées « CHEMIN FAISANT » ouvertes à tous, adhérents ou non.

Renseignements et adhésions accessibles uniquement aux habitants de nos 4 communes et ce en septembre

de chaque année. Pour cela il faut contacter l'une des 4 personnes suivantes, (référéncées en marge) elles demeurent sur chacune de nos communes :

Vairé :

Alain Deschamps ☎ **06 72 81 39 17**

Bernard Bibard ☎ **06 88 45 58 74**

Jean Paul Galpin ☎ **06 85 73 53 81**

Jean-Claude Parpailon ☎ **07 88 64 19 23**

Nous sommes 74 adhérents cette année, dont 11 de Vairé, 10 de Saint Mathurin, 14 de l'île d'Olonne et 30 de Sainte Foy.



FERME ÉQUESTRE DE LA BRISSONNIÈRE

L'association de la Ferme Équestre de la Brissonnière vous propose différentes prestations :

- Des cours d'équitation à partir de 4 ans ;
- Des sorties en concours à partir du galop 3 ;
- Des balades à poney de 15 minutes à 1h, de 5 € à 15 € selon l'âge, la taille de l'enfant et la durée de la balade ;
- Balades à cheval de 1h : 18 €/personne ou 2h : 34 €/personne.

Durant les vacances, plusieurs activités vous sont proposées :

- Stage découverte à poney sur 2 jours et stage pour passage des Galops du Galop 1 à 7 : 60 € les deux jours ;
- Stage attelage, Stage voltige ;
- Camps à thèmes pendant l'été.

Et encore plein d'animations tel que la chasse aux œufs pour Pâques avec notre acolyte (l'ânesse Cristaline) la plus belle décoration de poneys pour Noël, des concours internes et encore plein de choses à découvrir.

Contact :

📍 **La Ferme Équestre de la Brissonnière .**

✉ **feb85@gmail.com**

☎ **06 75 71 14 85**

Horaires : Hiver, du lundi au samedi de 9h00 à 18h00

Été, du lundi au samedi de 9h00 à 18h00

et dimanche de 10h00 à 17h00



USCV

La Saison tennistique 2022-2023 a repris tambour battant depuis début septembre dernier. Cette année, sur notre commune, les entraînements jeunes et adultes ont lieu les mercredis et vendredis avec nos éducateurs CQP Karim Saber, Matthew Kernick et Corentin.

L'année fut riche en événements !

Le tournoi interne, les tournois de Touch Tennis ouvert à tous, les Tournois Multi-Chances homologués, le tournoi homologué du club...

Autant d'événements qui ont rythmé sportivement l'année 2022 tout cela en gardant bonne humeur et esprit convivial. Enfin, des séances « découverte » ont été proposées dans nos écoles primaires (privée/publique) au mois de juin dernier. Celles-ci ont été assurées par Anaëlle Guimbretière, Diplômée d'Etat, accompagnée des bénévoles de l'USCV.

MERCI une nouvelle fois à TOUS les Bénévoles, Sponsors et personnalités de La Chapelle-Hermier pour le bon déroulement de l'ensemble des manifestations. L'USCV remercie également grandement Monsieur Chailloux et le club de Saint-Julien-des-Landes pour la mise à disposition de terrains au cours de l'année.

Le développement continue

En plus des différentes informations communiquées sur le compte Facebook du club (dates à retenir, résultats, événements, photos...), l'USCV se fait une place désormais sur le réseau social Instagram sous le nom « USCVC Tennis ».

Restez connectés, venez nous y rejoindre !

Et niveau infrastructures, le club profite du court de la salle omnisports de Vairé,



d'un court couvert et d'un nouveau court extérieur en terre battue à La Chapelle-Hermier.

L'USCV compte aujourd'hui 103 licenciés

Les différentes animations proposées tout au long de l'année ont pu faire évoluer le nombre de licenciés et battre un nouveau record d'adhésions. Symboles du dynamisme impulsé, les enfants représentent une proportion majeure du club (54 jeunes de moins de 18 ans, soit 52% des licenciés).

Différentes formules sont proposées aux adhérents, avec des licences loisirs (60 €) ou bien un pack famille (120 € pour 2 adultes+1 enfant, 25 € par enfant supplémentaire) pour avoir accès aux terrains.

A noter que toutes les activités du club seront reconduites cette année : Tournoi Interne, Tournoi et TMC homologués,

Touch Tennis, Sardinade, Soirée Choucroute, etc...

Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

Jean-Michel Preaud ☎ 06 89 14 09 00

Stéphane Morin ☎ 06 19 60 79 59

Nous souhaitons à tous, une Excellente Année 2023 !



GYMPIL

De la gymnastique Pilates pour un corps plus fort et harmonieux !



Dans une ambiance conviviale avec musique d'ambiance, vous travaillez (avec ou sans matériel fourni par l'association) vos muscles profonds tout en relâchant les tensions, vous améliorez votre souplesse et votre équilibre tout en réduisant les maux de dos (permet d'atténuer les douleurs rachidiennes « en remplaçant » correctement le bassin et le dos). Notre priorité : votre bien être ! Qu'importe votre niveau, vous pouvez nous rejoindre et vous trouverez convivialité, dynamisme et bonne humeur ! La saison 2022-2023 est lancée avec ses 98 pratiquants répartis sur Vairé, Olonne sur Mer et la Roche sur Yon. Nous avons

ouvert cette année un nouveau créneau à Olonne (salle des Chirons) le mardi à 17h30. Il reste des places à Vairé le lundi à 17h30, à 18h30 et 19h30 et à Olonne le mardi à 17h30 et 18h30.

Autre nouveauté coté bureau composé désormais de Carole Martin au poste de présidente et Mylène Martin, trésorière.

Pour tout renseignement sur les lieux et tarifs, n'hésitez pas à consulter notre site www.sites.google.com/site/gympil et à nous contacter à

✉ gympil@gmail.com ou au ☎ 06 80 35 89 69.

Nous vous souhaitons une belle saison sportive !

DUATHLON DE VAIRÉ

Retour aux sources

Après 3 ans d'inactivité pour cause de COVID, l'association Duathlon de Vairé va pouvoir fêter ces 10 ans dignement et renouer avec l'organisation de course à triple-efforts.

Nous vous donnons rendez-vous le 1^{er} octobre 2023 pour une version totalement inédite du triathlon dans une version « Nature » à la découverte de l'arrière-pays Vairéen.

Notez bien cette date sur vos agendas et trouvez votre co-équipier... Et oui !!! cette course se fera en binôme.

Mais rien ne pourra se mettre en place si nous ne bénéficions pas de têtes et de bras pour mettre en route cette nouvelle aventure.

Autre date à noter, le 2 juillet 2023. En effet, depuis 2019, Duathlon de Vairé s'associe au club des Sables Vendée Triathlon

pour le ravitaillement des athlètes à vélo lors du passage de l'Ironman 70.3, un évènement devenu incontournable dans notre commune.

Pour rejoindre l'association et ses organisations, vous pouvez contacter Katrina à :

✉ duathlonvaire@free.fr ou au ☎ **07 82 04 50. 11**

Adhésion bientôt possible en ligne via Hello-Asso, surveillez les réseaux et suivez nos pages :

📌 [DuathlonDeVaire](#) @ [duathlonvaire](#)



FCSJV

Cette saison, l'équipe fanion évolue en D2 sous la houlette de Benoit Praud. Joueur au FCSJV depuis quelques saisons, Benoit se voit confier l'ensemble des séniors, avec pour mission le maintien à ce niveau d'un groupe assez jeune. Le Club l'accompagne cette saison dans l'obtention des diplômes nécessaires.

Une nouveauté cette année pour nos U15 et U18 : notre Club a fondé un groupement de jeunes avec le nouveau Club voisin « EGAL » (Givrand-Aiguillon-Landevieille). Cette union est valable pour les quatre prochaines saisons, et permet à nos jeunes d'avoir une ou deux équipes par catégorie. Les entraînements ont lieu sur le terrain de Landevieille (le plus centré) et les matchs se disputent sur l'ensemble des communes concernées.

Nous avons inscrit deux équipes U13 : une chez les garçons (autonome) et une chez les filles, en entente avec le FC Olonne-le Château. Notre école de foot se porte très bien, avec encore une cinquantaine d'enfants licenciés. Ceux-ci apprennent les bases du football par l'intermédiaire de jeux et d'ateliers ludiques tous les mardis soir à Vairé.

N'hésitez pas à rejoindre le Club, en tant que joueur, dirigeant ou bénévole volontaire !

Renseignements :

✉ fcstjulienvaire@orange.fr ou ☎ **06 40 11 86 70**

Composition du bureau :

- Président : Bruno Voyer
- Vice-Présidents : Maryse Rabillé, Thomas Le Vagueresse
- Trésorier : Yves Merlet, Adjoint : Tony Chaigne
- Secrétaire : Serge Migné, adjoints : Jean-Jacques Puiroux, Adrien Charrier

Dates à retenir en 2023 :

- 21 janvier : Grillade hivernale (Salle Ernest Renaud – Saint-Julien-des-Landes)
- 16 juin : Assemblée générale (Salle Ernest Renaud – Saint-Julien-des-Landes)
- 23 juin : concours « la pied-tanquaise » en semi-nocturne (Stade municipal de Vairé)
- 27 décembre : concours de palets (Salle Ernest Renaud – Saint-Julien-des-Landes)





AIKIDO CLUB SATORI

L'aïkido est l'un des 7 budos japonais. Fondé par Morihei Ueshiba et basé sur les techniques d'armes et de corps à corps des samouraïs, l'aïkido prône la non résistance à l'agression physique.

Les techniques enseignées comprennent des projections et des immobilisations ainsi que le maniement du sabre, du bâton et du couteau. Adapté à tous, l'aïkido n'utilise pas de force brute mais plutôt des formes de corps permettant de maîtriser l'agresseur sans le traumatiser physiquement afin de briser le cercle vicieux de la violence.

Les cours sont dispensés par Arnaud Berziou, 3^{ème} DAN FFAAA, les mercredis soirs de 19h00 à 21h00, les vendredis soirs de 18h30 à 20h00 et des cours d'armes peuvent être dispensés le samedi de 14h00 à 15h30.

Licence 37 € - Cotisation club 150 €

Renseignements ☎ 07 88 49 50 31

f aikido club satori

TWIRLING VENDÉEN DE VAIRÉ

Danse, gymnastique et maniement de bâton.

Notre association propose des entraînements de twirling aux débutants ou confirmés, filles et garçons, en loisir ou en compétition nationale. Trois séances d'essais sont offertes.

Notre association a été créée en juin 2022 et compte actuellement 19 athlètes de 6 à 20 ans.

Une représentation aura lieu en milieu d'année scolaire et un gala est prévu en juillet. Nous effectuons également des représentations en mi-temps de matchs de Basket et lors de manifestations.

Nos entraînements loisirs se déroulent les mercredis de 14h à 17h, les semaines impaires à Vairé, et tous les samedis de 10h à 12h à Saint-Mathurin.

N'hésitez pas à venir rejoindre notre équipe !



Contact, renseignements, inscriptions :

✉ twirling.vendéen@gmail.com /

twirlingvendéen.wordpress.com

☎ 07 66 34 34 52

LA SYMPATHIQUE

C'est avec grand plaisir que la 20^{ème} édition de notre course, la Sympathique, après deux années d'absence, a pu se dérouler avec un parcours de 20 kilomètres pour marquer les vingt ans de cette manifestation. D'autres parcours de 10 kilomètres et de 5,7 kilomètres ainsi qu'une marche de 5 kilomètres étaient également proposés.

Malgré le temps, les sourires et la bonne humeur étaient une nouvelle fois de la partie !

Cette année, grâce à cette manifestation, La Sympathique fera un don à un enfant malade : Jade.

Une marche solidaire a de nouveau pu être organisée en octobre (avec deux parcours de 8, et de 5,7 kilomètres grâce à laquelle nous allons pouvoir remettre un chèque de 500€ à la responsable de la ligue contre le cancer des Sables d'Olonne.

La Sympathique s'est également investie dans la course IronMan, et dans le cadre du marché de Noël au profit du téléthon.

Nous remercions chaleureusement les sponsors et tous les bénévoles qui nous ont rejoint sans qui ces manifestations ne pourraient avoir lieu, ainsi que la municipalité.

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe afin de renouveler le bureau... Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues...

Nous souhaitons de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année à tous.

Le Bureau :

- Président : Bernard Neau
- Vice-président : Michel Praud
- Secrétaire : Nadia Bonzom
- Trésorière : Léonnette Rousseau
- Conseiller technique : Yvon Allo
- Membres : Marie-Luce Violleau, Annabelle Trichet, Anita Gouin, Jean-Charles Chailloux, David Bonzom, Stéphane Cougnaud, Eric Penard, Marie Heiligenstein, Patricia Lopez.



JUMELAGE

2022 nous a permis de mettre en œuvre différents projets : repas choucroute à emporter.

Pique-nique annuel, voyages d'échanges. Une marche pour l'Europe a été organisée le 5 mai dans les marais de l'Île d'Olonne, pique-nique à Vairé le 12 juin.

Le concert à Vairé en juin a été annulé, notre interprète allemande ayant contracté le COVID. Fête de la musique à Heimenkich en juillet à laquelle ont participé 8 adhérents du jumelage, Notre délégation a défilé avec des fanfares Bavaroises, Hongroise, Slovène et Polonaise.

Nous avons maintenu notre participation au Marché de l'Avent à Heimenkirch du 24 au 28 novembre dernier ou nous avons dégusté huîtres et crêpes avec nos amis bavarois.

Vœux et assemblée générale le 11 janvier 2023 à 19h Salle de la Fontaine, à Vairé.

Nous serons heureux de vous accueillir et de partager le pot de l'amitié.

Notre soirée choucroute aura lieu samedi 18 février 2023 à l'Île d'Olonne avec de nouveau la formule à emporter.



2023 sera aussi l'année des 10 ans du jumelage, nous espérons pouvoir fêter cet anniversaire avec une délégation de Bavarois, et avec votre participation, car c'est à notre tour de les recevoir avec autant de chaleur que lorsque nous sommes reçus.

Martine Simonneau, présidente
Laurent Viaud, Pascal Heiligenstein,
vice-présidents
Nathalie Praud, trésorière

Contact :

✉ ce.heimenkirch@laposte.net

☎ 02 51 23 18 92

Martine Piedagnel secrétaire.

COMMUNES AMIES
GEMEINDEFREUNDSCHAFT



COMPTOIR DES CRÉATIONS



Le Comptoir des créations est une association des loisirs créatifs très diversifiés (le cartonnage, l'image en 3D, la couture, l'encadrement, le scrapbooking, etc....).

Nous entamons la 17^{ème} année avec de nouvelles idées créatives à partager dans une ambiance très conviviale. Si vous êtes intéressés ou si vous aussi vous avez des idées créatives à nous apporter, venez nous rejoindre le mercredi de 20h à 22h et le vendredi de 14h30 à 17h30 à la maison des associations, rue de la Nouette à Vairé.

Vous pouvez nous contacter :
Gwénaelle Alusse (présidente)

☎ 06 83 32 93 42

ou par mail ✉ gwenaellearl@orange.fr

Annie Ménard (secrétaire)

☎ 06 71 79 30 92

MAM - BOUILLE D'AMOUR

MAM Bouille d'amour est un regroupement de 4 assistantes maternelles qui accueille des enfants de 0 à 3 ans dans une maison qui leur est adaptée.

Celle-ci est ouverte toute l'année du lundi au vendredi de 7h à 19h30.

Notre association nous permet d'investir dans du matériel adapté aux enfants que nous accueillons: jeux, miroir, peinture, cabane, jouet de motricité, panneau mural et créatif...

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au

☎ 09 52 67 26 59 ou par mail à

✉ mambouilledamour@yahoo.fr

Vous pouvez également nous suivre sur le Facebook de MAM Bouille d'amour.



FESTIV'ARTS

Le 23 juillet dernier avait lieu la 20^{ème} édition de Festiv'Arts.

Pour la première fois sur le site du parc de la Vrignaie, vous avez été nombreux à profiter des festivités à l'ombre des arbres. Cette édition était non seulement dédiée à l'anniversaire, mais également une bouffée d'air après deux ans de restrictions liées au COVID.

De nombreuses expositions d'artistes mais aussi d'artisans ont pu égayer votre cheminement accompagné de musiciens locaux. La soirée a été marquée par un beau feu d'artifice.

Le lendemain, le vide grenier comme l'exposition de voitures anciennes ont rencontré un vif succès. Un grand merci aux passionnés et amateurs, aux artistes et commerçants, aux bénévoles, et à vous tous sans qui ce week end n'aurait pas connu ce succès !

C'est avec grand plaisir que nous vous annonçons le prochain Festiv'Arts qui aura lieu les 05 et 06 août 2023.

Avec exposition d'arts dans le parc de la Vrignaie, avec des animations musicales, un marché artisanal nocturne et avec en plus le dimanche un vide grenier et une expo de voitures anciennes.

Toute l'équipe de Festiv'Arts vous présente ses meilleurs vœux pour 2023.

Contacts :

Présidente : Annabelle Trichet

☎ 06 68 50 28 38

Vice-présidente :

Andrée Rideau ☎ 06 61 71 96 13



EHPAD

L'association de l'Auzance est née en 1995, elle se compose de bénévoles issus de familles de résidents, membres du personnel et toutes personnes qui souhaitent accompagner les résidents.



Chaque année nous proposons deux lotos et un vide grenier, ce qui permet grâce aux bénéficiaires d'apporter de la joie et du bien-être par de petits cadeaux, intervenants musicaux et sorties que nous proposons aux résidents de l'EHPAD.

Cette année nous avons pu recommencer nos actions arrêtées suite au COVID et nous espérons continuer sur notre lancée. Pour l'année 2023 les lotos sont prévus les dimanches 5 mars et 1er octobre à la salle Rabelais, le vide grenier se déroulera le dimanche 9 juillet dans le parc de l'Auzance.

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui se sont associées à nous pour le bon déroulement de nos actions.

CLUB DES GENÊTS

Après une longue interruption en raison de la COVID, le Club des Genêts a réactivé toutes ses activités en 2022.

Les joueurs de cartes ont repris leurs habitudes. Avec toujours autant de succès notre traditionnelle Grillade a eu lieu en juin, suivi en septembre de notre pique-nique. Lors du « Forum des associations » de nouveaux adhérents nous ont rejoint.

Devant le franc succès de la boule en bois, la municipalité nous a aménagé un espace pour un deuxième rouet dans le Parc de l'Auzance. Notre Loto a pu être organisé le 20 novembre ainsi que notre Bûche de Noël le 15 décembre. Pour 2023, venez nous rejoindre, d'autres activités sont à l'étude. L'ensemble des membres du bureau du Club des Genêts vous souhaitent à tous une bonne et heureuse année 2023.



HISTOIRE ET PATRIMOINE DE VAIRÉ

Depuis sa création en 2005, Histoire et Patrimoine de Vairé, s'est donnée comme missions d'effectuer des recherches historiques locales, des collectes en tous genres, de veiller à la conservation et la mise en valeur du riche patrimoine de Vairé : mobilier, immobilier oral ou écrit afin de le restituer sous diverses formes, en particulier expositions, marches découvertes, journées du patrimoine, publications, conférences et autres.

L'année 2022 a vu la reprise des activités après les années difficiles du COVID, en particulier : l'organisation de marches découvertes, la journée européenne du patrimoine sur le thème « le patrimoine durable », une exposition sur les métiers d'autrefois organisée à Emmaüs à la Forterie.

Pour l'année 2023, nous projetons : une nouvelle exposition au printemps, plusieurs marches patrimoniales et historiques seront proposées à Vairé au cours de l'été, la journée européenne du patrimoine dont le site sera défini en fonction du thème européen, des manifestations diverses. Nous souhaitons par ailleurs mettre en valeur le patrimoine humain, mobilier et immobilier de notre commune.



Nous accueillons au sein de notre association tous ceux qui souhaitent découvrir le patrimoine de Vairé, son histoire et celle de ses femmes et de ses hommes. Vous serez les bienvenus pour participer aux recherches, à leur mise en valeur et aux différents travaux.

Contact auprès des membres de l'Association

Annick Morandeu ☎ 06 20 10 71 14
Gérard Moureuil ☎ 06 81 00 70 28

UN GESTE POUR UN SOURIRE

L'association « Un geste pour un sourire » a comme objectifs de venir en soutien aux services de pédiatrie des hôpitaux vendéens, pour permettre un moment de répit aux enfants en situation de handicap ou pour le financement partiel ou complet de frais pour des soins ou l'achat de matériel.

Nos activités : des concours de belote régulièrement le samedi ou le mercredi en fonction des disponibilités de la salle Rabelais. Une animation estivale qui a pour but de réunir les familles pour une journée de convivialité mais nous attendons que la situation sanitaire se stabilise davantage. Les concours de belote ont repris avec succès depuis mai 2022.

Nous cherchons activement des volontaires pour que l'association continue ses projets et perdure pour renouveler l'équipe actuelle et que les concours puissent se poursuivre au plus grand plaisir du public.

Nous travaillons sur de nouvelles propositions pour animer la commune et nous serons présents au côté des autres associations si besoin afin de nous soutenir mutuellement.

Nous sommes ravis de faire partie de cette ville associative et espérons de tout cœur pouvoir continuer avec une nouvelle équipe nos activités dans les meilleures conditions.

Président : Benoit Montagne

☎ 06 65 75 89 03

✉ ungestepourunsourire@hotmail.fr

📌 @ungestepourunsourire85



LE CHŒUR DES COULISSES

L'association « Le Chœur des Coulisses » a connu une année 2022 riche en activités et en émotions, grâce à l'investissement de tous ses membres actifs et de ses bénévoles, dès l'été 2021.

Après le choix de la pièce « jeunes » et des deux pièces « adultes » durant l'été, les répétitions ont débuté dès la mi-septembre. En décembre / janvier, les « bricoleurs » se sont mis à l'œuvre pour installer la rehausse de la scène puis les décors, restaurer les meubles, repeindre les décors...

Puis ce fut la période tant attendue : la générale, puis l'avant-première devant nos familles, et enfin les quatre représentations devant notre cher public venu nombreux (400 personnes au total), pour notre plus grand plaisir !

A l'occasion de notre Assemblée Générale du 29 avril 2022, deux nouvelles membres nous ont rejoints en tant que bénévoles et nous les remercions. Nous remercions également les trois acteurs qui ont intégré le Conseil d'Administration, pour apporter leur aide.

Et depuis septembre dernier, c'est reparti pour une nouvelle saison, dans la joie et la bonne humeur. Les jeunes répètent tous les lundis soirs à 18h15, coachés par Cindy, Dany et Dominique. Les adultes, quant à eux, se retrouvent tous les jeudis soirs à 20h30.

Nous avons déjà hâte de vous retrouver les 11, 12, 17 et 18 mars prochains à la Salle Rabelais, pour nos nouvelles représentations !

D'ici-là, toute l'équipe vous souhaite de passer de très joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente tous ses meilleurs vœux pour 2023 !

Contact

Président : Sébastien Delestre

☎ 07 86 98 37 39

CLUB PHOTOS

Sept années de passion depuis sa création.

Nous sommes aujourd'hui huit passionnés de photographie. Nos réunions (chaque jeudi à 19h à la maison des associations rue de la Nouette) pour visionner nos clichés et connaître l'avis de chacun et les conseils des plus avertis.

Nous avons cette année 30 minutes de formation à partir de 18h30, pour ceux qui le désirent.

Des sorties sont proposées dans l'année avec ou sans thème.

Tous les ans nous exposons nos clichés au mois d'avril, après la sélection par l'ensemble des membres du club.

Notre exposition cette année aura lieu à la salle la Fontaine Rue Rabelais à Vairé du 1^{er} au 7 avril 2023 inclus :

- Le samedi et dimanche : 9h - 12h et 14h - 18h ;
- Du lundi au vendredi : 14h - 18h.

Nous exposons aussi à l'Expo inter-club de l'Île d'Olonne à la Salorge, la dernière semaine de juillet et la première semaine d'août.

Si vous êtes passionnés par cette activité, vous pouvez nous rejoindre et partager cette passion avec nous.

Vous serez les bienvenus.

Contact : Jean-Pierre Gréau ☎ 02 51 90 61 48

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

L'association Union Nationale des Combattants de Vairé, créée en 1918, rassemble tous ceux qui ont servi la France en temps de guerre : les combattants de 39/45, ceux d'Indochine, d'Afrique du Nord, des actuelles Opérations Extérieures ainsi que les Soldats de France.

Nous avons un devoir de mémoire, mais également une mission de solidarité envers les plus démunis de nos adhérents, en particulier les personnes seules, veiller aux droits de chacun afin de maintenir voir d'améliorer leur situation.



Les membres de notre association constituent une grande famille qui rassemble plus de 75 adhérents. Après une période de COVID difficile, ils se retrouvent aujourd'hui régulièrement pour les cérémonies patriotiques et de la mémoire, pour des moments de convivialité : banquets, différentes rencontres, par exemple le loto. Pour l'année 2023, il aura lieu le 24 septembre.

Ceux qui se reconnaissent dans les valeurs de liberté, de vérité, du sens de l'honneur et du devoir; ceux qui souhaitent assurer les quatre principales missions de notre association : la mémoire, la solidarité, la reconnaissance, l'engagement civique peuvent, nous rejoindre

Pour cela, se renseigner auprès des responsables de l'association ou auprès de Gérard Moureuil,

☎ 06 81 00 70 28

GRAINES DE LIENS 85

Notre association, créée officiellement en mars 2021, est le fruit de rencontres d'un groupe de citoyens autour des valeurs communes de partage, d'entraide et de sobriété dans le concept de résilience locale.

Au fil de nos échanges a fini par germer l'idée de la création d'un lieu où nous pourrions partager des moments empreints de bienveillance, de tolérance et d'échange de savoir. « Graines de liens 85 » était née...

Et c'est par un jardin collectif et expérimental géré en permaculture, gracieusement mis à disposition par la commune, que le projet commence et se concrétise.

Depuis, ce sont plusieurs matinées de travail au potager, la création d'un mandala pour les plantations et les premières récoltes cet été, ainsi que des rencontres conviviales pour mettre en place de nouveaux projets.

Pour cette saison 2022-2023, nous avons débuté la remise en état du cabanon présent sur le terrain afin de pouvoir y

stocker nos outils, semences, etc...

Tous les membres de l'association souhaitent développer des actions pour améliorer la qualité de vie des Vairéens tout en créant du lien social.

Vous souhaitez participer au fonctionnement de notre association ? C'est possible !

- En adhérant à notre association, si vous habitez ou travaillez à Vairé ;
- En donnant des plants, des bulbes ou des graines, ainsi que du matériel de jardinage dont vous n'avez plus l'utilité ;
- En passant nous voir au jardin partagé lors des différentes permanences le samedi après-midi ou le dimanche matin.

Enfin, l'ensemble de l'équipe de l'association « Graines de Liens 85 » vous souhaite une année 2023 solidaire et bienveillante !

CONTACTS

David Giraud (président)

☎ 06.78.45.68.24

Estelle Cochaux (trésorière)

☎ 06.82.31.26.36

Sophie Orhon : (secrétaire)

☎ 06.13.65.61.18

📍 **Asso Graines de Liens 85**

✉ **grainesdeliens85@gmail.com**



Talent jeunesse

RYAN CORNEAU - MEILLEUR APPRENTI

Jeune habitant de Vairé, Ryan Corneau suit son apprentissage dans l'entreprise de carrelage de Willy Babu, à Saint-Julien-des-Landes. Il a été désigné « Meilleur Apprenti de France ».

Apprenti dans cette entreprise depuis février 2020, il s'est présenté à la session 2022 du concours du « Meilleur Apprenti de France ».

Parallèlement à sa formation, il a consacré plus de 140 heures de travail sur l'œuvre qui lui a valu cette consécration. Le concours de « Meilleur Apprenti de France » impose au candidat de remplir un cahier des charges spécifique. C'est donc en alliant technicité et créativité que Ryan a décroché cette haute distinction.

Ce prix décerné en septembre s'insère dans la suite logique des récompenses qui lui ont été attribuées puisqu'il avait déjà obtenu la médaille d'or départementale en avril, et la médaille d'or régionale en mai dernier.



JDC

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT ?
Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

INSCRIPTIONS EN COURS
ET COEFFICIENTS AU 1008

BAFA

Vous souhaitez obtenir votre Brevet d'Aptitude aux Fonctions de l'Animation (BAFA) et vous investir auprès des jeunes de la commune.

La commune de Vairé vous propose les deux à la fois. La mairie peut participer au financement de votre formation BAFA, tout en vous proposant un stage, ainsi qu'un emploi saisonnier à l'ALSH de Vairé les deux années suivant l'obtention du diplôme.

Vous êtes intéressés ? Nous aussi, alors faites-vous connaître à l'accueil de la mairie !



ÉCOLE PUBLIQUE LA CLÉ DES CHAMPS

Notre école

Toute l'équipe de La Clé des champs souhaite une bonne et heureuse année à tous les élèves ainsi qu'à leur famille.

Notre école compte 129 élèves répartis en 5 classes :

- TPS/PS/MS (26 élèves), Charlène Grignon et Katia Deniot, atsem
- MS/GS (23 élèves): Frédérique Michaud et Marion Praud, atsem
- CP/CE1 (23 élèves), Emilie Aubert et Sandrine Bourdeau
- CE1/CE2 (28 élèves): Dorothee Lebrun
- CM1/CM2 (27 élèves): Mathilde Manens (directrice) et Sandrine Bourdeau

Les horaires

Les élèves ont classe de 08h45 à 11h45 et de 13h15 à 16h15, le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

La scolarisation des tout petits

Des matinées découvertes à destination des TPS/PS sont organisées afin de faciliter les premières scolarisations. Les enseignantes accueillent parents et enfants sur des temps spécifiquement dédiés à l'adaptation des plus jeunes.

Le projet d'école et les temps forts de l'année :

Notre projet d'école s'articule autour de 3 axes : le suivi des apprentissages par l'évaluation, l'attention et la concentration des élèves et la résolution de problèmes mathématiques. Chaque volet est développé tout au long de l'année avec des temps forts qui dynamisent nos pratiques de classe.

L'art dans tous ses états !

Tel est le thème de l'année. Depuis plusieurs années, l'école s'associe au Conservatoire de musique des



Sables d'Olonne pour créer des projets artistiques. Cette année, ce sont les chants et danses traditionnels qui sont mis en avant, guidés par Hélène Léonard, intervenante en musique. Ce projet se finalisera par une rencontre avec l'école de Ste Foy. La classe des CM a participé à un atelier poterie, avec la présence de Virginie Odon, potière céramiste.

Le goût de la lecture se cultive. Au-delà des apprentissages quotidiens dans les classes, les élèves fréquentent la bibliothèque de leur commune. A chaque période, ils sont accueillis par l'équipe de bénévoles pour lire, écouter des histoires, choisir un livre. Nous remercions également les bénévoles de l'association « Lire et Faire Lire » qui participent pleinement au plaisir de lire en venant raconter chaque semaine des histoires aux plus jeunes.

Une ouverture culturelle : l'éducation artistique et culturelle passe aussi par des sorties : participation aux concerts JMF, les scènes sablaises, visite de musées, participation au projet école et cinéma.

Zen soyons zen !

Cette année, la professeure de yoga et sophrologie Maud Gaborieau intervient dans l'école, de la TPS au CM. Les élèves s'arment d'outils pour apprendre à se détendre mais aussi maintenir son attention et sa concentration plus longtemps.

En EPS, cette année encore, les CP, CE1 et CE2 effectuent un cycle de 11 séances à la piscine des Chirons à Olonne sur mer. A partir du CP, tous les élèves bénéficient de séances encadrées par Adrien Papon, animateur sportif.

Un cross a été organisé de la MS au CM2 au mois d'octobre, événement durant lequel parents et enfants ont été réunis.

Inscriptions

Les inscriptions se font directement à la Mairie mais n'hésitez pas

à téléphoner pour visiter notre école et rencontrer l'équipe !

Directrice : Mathilde Manens

Ecole La Clé des champs :

☎ 02 51 22 80 68

✉ ce0851591t@ac-nantes.fr

AVEP ASSOCIATION DE PARENTS - ÉCOLE "LA CLÉ DES CHAMPS"

L'AVEP (Association Vairéenne de l'Ecole Publique) organise des manifestations et ventes diverses aux profits de l'école, afin de financer en majeure partie des sorties scolaires, voyages, matériel, jeux etc...

La nouvelle équipe élue le 2 octobre 2022 est composée du président Thomas Le Vagueresse, du vice-président Frédérique Honoré, de la trésorière Manon Arnaud, de la vice-trésorière Charlène Belly, de la secrétaire Elia Viau et du vice-secrétaire Nicolas Curie, l'AVEP compte également plusieurs membres bénévoles.

Il est possible de rejoindre à tout moment l'équipe, pour aider lors des événements ou de donner ses idées, notre but est d'évoluer, et de donner à chaque parent la possibilité de se sentir acteur de la vie de l'école et de leurs enfants, le tout dans une ambiance conviviale.

Durant l'année 2021-2022, nous avons organisé plusieurs événements :

- La destinée course d'orientation en septembre
- Le concours de palets en décembre
- La course de brouette en mai
- L'accompagnement des enseignants à la fête d'école sur le thème du cirque en juin
- Plusieurs ventes tout au long de l'année (gâteaux, chocolats, saucissons, tombola...)

Au cours de l'année 2022-2023, nous allons réitérer nos manifestations : le concours de palet a eu lieu le 2 décembre, la course de brouette le 14 mai, et la fête de l'école en juin.

Les membres du bureau tiennent à remercier les membres actifs, l'équipe pédagogique, ainsi que toutes les familles, pour leur soutien et leur dévouement concernant les événements proposés, et vous adresse ses meilleurs vœux pour 2023.

ÉCOLE PRIVÉE SAINT PIERRE

L'ensemble de l'équipe pédagogique vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2023. L'école compte 70 élèves à la rentrée de janvier, de la Toute Petite Section au CM2 répartis dans trois classes.

L'équipe enseignante :

TPS/PS/MS/GS : Justine Guillet

Veronneau

CP/CE1/CE2 : Marie-Mélanie Nicoleau

(remplacée par Nathalie Violeau)

CM1/CM2 : Aurélie Gaillard

Enseignante spécialisée : Corinne

Grigneau

Le personnel OGEC :

Doriane Perrin et Angélique Pajot-Jaulin

Les horaires de l'école :

8h40-11h50 / 13h30-16h35

La garderie :

7h30- 8h30 / 16h45-18h45

La cantine est gérée par la municipalité

Projets de l'année en cours

L'équipe enseignante travaille autour des différents animaux. Les enfants participeront à différentes sorties et animations au cours de l'année. Dans le cadre du projet pédagogique de l'établissement, le projet de sophrologie est reconduit pour les GS/CP ainsi qu'un conte sensoriel pour les PS/MS.

Les enseignants développent également les compétences de métacognition chez les élèves afin de leur « apprendre à mieux apprendre » en contrôlant par exemple le principe d'inhibition. Une sortie scolaire de 3 jours avec nuitées dans le Marais Poitevin est

prévue pour les CM1-CM2. Les maternelles et les CP-CE vivront une nuit à l'école.

L'association « Lire et Faire Lire » intervient auprès de tous les élèves afin d'enrichir la culture littéraire des enfants et pour partager avec eux le plaisir de la lecture à voix haute.

Sport : les élèves de cycle 2 ont pu bénéficier d'un cycle de piscine à Aqualonne de septembre à novembre. Adrien Papon intervient en sport auprès des élèves du CP au CM2. Il y a également différentes rencontres sportives avec les écoles du secteur des Achards et des Sables d'Olonne.

Art et culture : au cours de l'année, les élèves du CP au CM2 découvriront plusieurs artistes lors de concerts organisés par la communauté d'agglomération et d'autres associations. Les CM participeront à Chantemai le mardi 23 mai. Les maternelles et les CP retrouveront d'autres écoles pour Danse Juin.

Quelques dates à retenir :

- Samedi 4 février de 10h à 12h : portes ouvertes
- Dimanche 5 février : LOTO
- Samedi 18 mars : marché de printemps
- Samedi 24 juin : kermesse avec groupe de musique

- Samedi 8 juillet : randonnée gourmande

Réseau Enseignement Catholique de Vendée

Notre école appartient au Réseau Catholique de Vendée. Les enfants suivent un enseignement religieux : en maternelle avec l'éveil à la foi puis la culture chrétienne ou la catéchèse.

Remerciements :

Nous tenons à remercier la municipalité qui permet à nos élèves de bénéficier de structures sportives et culturelles tout au long de l'année et qui participe au financement pour le séjour des CM.

Nous remercions également tous les parents d'élèves qui nous font confiance tout au long de l'année ainsi que les parents bénévoles (membres ou non de l'OGEC et de l'APEL) qui participent à la vie de notre école.

Les inscriptions sont possibles dès 2 ans ½ et tout au long de l'année scolaire.

📍 Ecole Saint Pierre VAIRE

Renseignements et inscriptions :

Directrice : Justine Guillet Veronneau

☎ 02 51 33 79 70

✉ direction@vair-saintpierre.fr

OGEC/APEL - ASSOCIATION DE PARENTS - ÉCOLE PRIVÉE SAINT PIERRE

Une année avec les animaux !

Nouvelle année et nouveau thème ! Les animaux. Les élèves ont été ravis de découvrir deux nouveaux pensionnaires dans la cour de récréation à la rentrée scolaire. Il s'agit de 2 canaris.

Les travaux d'aménagement de l'école se poursuivent avec notamment la création d'un hall d'accueil pour les enfants. Puis, la cour se refera une beauté avec le projet de création d'un mur sensoriel et de la réfection des peintures au sol.

Notre but en tant que parents bénévoles ? Maintenir une vie scolaire sereine et joyeuse aux enfants de l'école.

La conviviale et très appréciée « Randonnée gourmande crépusculaire » est programmée le samedi 8 juillet 2023 pour une 15^{ème} édition qui réservera des surprises ! Notez dès à présent la date dans vos agendas !

Nous multiplions les manifestations (panier de légumes, pizzas, sapin de Noël ...) afin de permettre le financement du voyage scolaire prévu courant juin 2023, pour

le plus grand bonheur des enfants. Ces manifestations sont ouvertes à l'ensemble de la population

Nous remercions sincèrement les personnes qui quittent nos associations, pour leur investissement parfois long de plusieurs années et leur motivation pour améliorer le quotidien des enfants (Charlotte Goineau, Sophie Orhon et Elodie Vincent pour l'APEL ainsi que Elodie Benoteau et Stéphane Logeais pour la commission rando)

Et nous accueillons avec grand plaisir de nouveaux membres (Sandra Chauvel à l'OGEC, et Jessica Morins, Benoit Montagne et Romy Taupin à l'APEL)

Enfin, les équipes APEL /OGEC remercient toutes les personnes participant aux différentes actions et aux matinées travaux ainsi que les membres de la commission rando pour leur dynamisme.

Belle année 2023 à tous,

Les équipes de l'APEL et de l'OGEC.



CONTACTS :

OGEC Mélanie Lucas ☎ 06.88.26.62.72

Marie-Charlotte Chaillou ☎ 06.43.39.86.76

APEL Benoit Montagne ☎ 06 65 75 89 03

Claire Blay ☎ 02 51 33 74 60

RESTAURANT SCOLAIRE



Le restaurant scolaire accueille en moyenne 160 enfants par jour tout au long de l'année.

Depuis le mois de septembre 2021, les repas en liaison froide sont fournis par la société Restoria (Bournezeau - 85). La hausse du coût des matières premières nous a contraints à approuver un avenant sur le marché de fourniture des denrées. La commune a pris en charge 50% de ce surcoût. Les menus effectivement servis sont affichés dans les écoles. Sur le site « Radis la toque » : www.radislatoque.fr, les menus affichés sont donnés à titre d'information

générale. Il est possible que certains jours, les repas ne correspondent pas exactement à ce qui est annoncé par notre fournisseur, hébergeur du site. Depuis la rentrée, les enfants des deux écoles déjeunent ensemble : les enfants des classes maternelles de la Clé des Champs déjeunent à partir de 11h55. Ils sont rejoints par les maternelles de l'école Saint Pierre à partir de 12h00. A la fin du repas, les grandes sections profitent de la cour du centre de loisirs.

Les plus petits sont raccompagnés dans leurs écoles respectives pour un temps de sieste. Les élèves de primaire des deux écoles déjeunent à partir de 12h30 après un temps de récréation. Une fois le repas terminé, les élèves retournent en classe. Cinq agents assurent le service et deux animateurs surveillent les enfants.

LA GARDERIE SCOLAIRE - ÉCOLE PUBLIQUE

La garderie de l'école la Clé des Champs est ouverte dès 7h20 et reprend à 16h30 jusqu'à 19h.

Tarifs pour garderie et ALSH

A compter du 1^{er} janvier 2023, les tarifs connaissent une modification.

Le tarif goûter (0.50€) et la pénalité de retard (5€/ ¼ heure) après l'heure de fermeture ne sont pas modifiés.

En moyenne, trente enfants sont accueillis chaque matin à la garderie, et trente-cinq le soir. Les effectifs varient d'une semaine à l'autre.

Tarifs	01/01/23 horaire	journée	Journée p.nique	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	péricentre	garderie
QF /heures		8	8	3	5	1/4 h	1/4 h
0-500	0,96	7,68 €	5,76 €	2,88 €	4,80 €	0,24 €	0,24 €
501-700	1,24	9,92 €	7,44 €	3,72 €	6,20 €	0,31 €	0,31 €
701-900	1,50	12,00 €	9,00 €	4,50 €	7,50 €	0,38 €	0,38 €
901-1100	1,80	14,36 €	10,77 €	5,39 €	8,98 €	0,45 €	0,45 €
1100 et +	2,08	16,65 €	12,48 €	6,24 €	10,40 €	0,52 €	0,52 €
hors cne	2,33	18,60 €	13,95 €	6,98 €	11,63 €	0,58 €	

Les enfants sont entourés d'Anaïs (directrice adjointe), Katia, Marion et Cathy. Les enfants s'occupent à des jeux libres, des jeux de société, du coloriage ou, lorsque les conditions météorologiques le permettent, jeux en extérieur. Pour tout renseignement concernant la garderie, vous pouvez envoyer un mail à perisco.vaire@gmail.com

Les parents inscrivent leurs enfants via le portail familles à la garderie du matin et du soir. Toute l'équipe vous souhaite une très bonne année 2023.

ACCUEIL DE LOISIRS - 20 RUE RICHELIEU - 85150 VAIRÉ

L'accueil de loisirs s'adresse aux enfants scolarisés à partir de 2 ans 1/2 et jusqu'à 12 ans dans la limite des capacités d'accueil des locaux et du personnel encadrant. Il dispose de 3 salles, une pour les enfants de plus de 6 ans, l'autre pour les enfants de moins de 6 ans et une salle de motricité également utilisée comme salle de sieste.

HORAIRES

Période scolaire, uniquement le mercredi :

- 7h20 à 8h45 : Péri-centre du matin ;
- 8h45 à 17h : Accueil de loisirs ;
- 17h à 19h : Péri-centre du soir.

Périodes de vacances scolaires mêmes horaires du lundi au vendredi.

L'accueil de loisirs est fermé les deux semaines de Noël et deux semaines mi-août.

Les parents inscrivent leurs enfants aux activités du centre via le portail familles.

CONTACT :

Responsable : Elodie Caillaud ☎ 02 51 95 96 00

✉ centredeloisirs-vaire@orange.fr



ACCUEIL JEUNES - RUE RABELAIS - 85150 VAIRÉ

L'accueil jeunes s'adresse aux ados de 10 ans à 17 ans. Dès la rentrée en CM2 jusqu'au lycée.

HORAIRES

En période de vacances scolaires, il fonctionne tous les après-midis.

Des soirées sont également organisées le vendredi soir (pizza, raclette, film...) ou des sorties le samedi.

Un planning d'activité est créé pour chaque période.

CONTACT :

Renseignements auprès de l'accueil de loisirs ou :

✉ foyer.vaire@gmail.com

☎ 02 51 95 96 00

NOS VALEURS pour l'accueil de loisirs et l'accueil jeunes.

- Respecter le rythme et l'individualité de l'enfant ;
- Favoriser la socialisation ;
- Rendre l'enfant acteur de ses loisirs, autonome et responsable.

MULTISPORTS

Nous avons entendu les demandes des parents pour le retour du multisports, il sera mis en place à compter du 9 janvier 2023. Les activités sont assurées par des éducateurs sportifs diplômés.

Différents sports seront proposés par période scolaire entre les vacances. A chaque période, l'inscription se fera selon les activités programmées.

Le tarif par période est fixé à 15 euros, nous proposons deux créneaux de sports à choisir entre le lundi ou le mercredi soir.

Les inscriptions se feront via un formulaire disponible sur le futur site internet de la mairie dans l'onglet vivre à Vairé. Sur le site actuel, vous trouverez les informations nécessaires dans les actualités.

Une communication sera également diffusée via le portail familles.

Lundi	17 h 00 à 17 h 45	CP-CE1
Lundi	17 h 45 à 18 h 30	CE2-CM
Mercredi	17 h 00 à 17 h 45	CP-CE1
Mercredi	17 h 45 à 18 h 30	CE2-CM

CME - CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS



Le 14 octobre dernier, les élèves de Vairé se sont rendus aux urnes pour élire deux nouveaux membres du CME pour chaque école.

Les quatre nouveaux élus, Clément Maurice et Noah Wolf, représentants de l'école de la Clé des Champs, et Kristen Monnereau et Gabriel Thomazeau, représentants de l'école Saint Pierre ont donc rejoint l'équipe en place composée de Anaëlle Piquard, Gabriel Devos Le Vagueresse, Manon Perrin, Marie Simonneau, Louison Leost, Noam Mauborgne, Lily Gouin, et Roméo Orhon.

Bon vent à Rosie Devos Le Vagueresse, Diego Lafon Lelièvre, Ambre Crépeau et Léo Thomazeau, membres sortants.

Activités 2022

- Travail sur le petit livret de la commune qui est remis aux candidats ;
- Composition de décors pour le sapin de Noël ;
- Vente de sujets pour le marché de Noël au profit du téléthon ;
- Chasse aux trésors dans les cinq parcs de la commune ;
- Présence dans les bureaux de vote (présidentielles et législatives) ;

- Présentation du vote par procuration ;
- Dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux morts, lors de la cérémonie du 11 Novembre 2021 ;
- Sortie pour la journée avant les vacances scolaires à Apremont :
 - Visite du château d'eau accompagné du représentant de Vendée Eau ;
 - Visite du château construit en 1534 par Philippe Chabot de Brion, accompagné d'une conférencière.

Dessine-moi le Sénat pour la Sénatrice Annick Billon

A l'invitation de Madame la Sénatrice Annick Billon, les enfants du CME de Vairé participent cette année au concours de dessin « dessine-moi le Sénat ».

Le plus beau dessin sera retenu pour la carte de vœux de la sénatrice, et les membres du CME dont il est issu seront invités à Paris pour une visite du Sénat.

REAAP - Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents



Le REAAP réunit les partenaires et les parents qui, dans leur travail, leur action et leur implication souhaitent offrir à tous les parents des espaces de paroles, d'écoute, d'échanges et de conseils autour de leurs préoccupations, leur quotidien, leur envie d'agir pour le bien être de leur enfant.

Le « comité des financeurs » permet d'étudier les demandes de subventions présentées par les porteurs de projets qui souhaitent et s'engagent à réaliser des actions en direction des parents.

En Vendée, le réseau REAAP et le comité des financeurs sont coordonnés par La Caisse d'Allocations Familiales.

Pour toute demande, vous devez vous connecter à la plateforme ELAN (Espace en Ligne pour l'accès aux Aides en action sociale).

- Nouvelle demande de subvention :
Virginie Maindron : 02 51 44 72 82 // virginie.maindron@caf.fr
- Question technique sur la plateforme ELAN :
Daphnée Poirier : 02 51 44 73 73
daphnee.poirier@caf.fr

LES PETITS RAMEURS (DE 0 À 6 ANS)

Le Petit RAMEur est le nom donné au Relais Petite Enfance (RPE) de l'agglomération des Sables d'Olonne. C'est un lieu de ressource pour les parents et les futurs-parents, il vous informe sur :

- les différents modes de garde sur le territoire ;
- la recherche d'une assistante maternelle ;
- les démarches et formalités administratives ;
- les étapes du développement de l'enfant.

Lieu d'animation, le RAM (Réseau des Assistantes Maternelles) permet aux plus

petits de découvrir la vie collective en partageant des moments de jeux et de complicité avec d'autres enfants.

Horaires

Avec ou sans rendez-vous * :

Lundi, mardi, jeudi > 14h à 18h30

Vendredi > 14h à 17h30

Possibilité de rendez-vous

le matin sur demande

A Vairé, les jeudi, de 9h à 12h30,

Salle Fontaine, hors vacances

scolaires

Contact

105 rue des Grands Riaux

Le Château d'Olonne

85100 Les Sables d'Olonne

☎ 02 44 60 90 04

✉ lespetitsrameurs@lsoagglo.fr



CARROUSEL (DE 0 À 6 ANS)

Lieu d'accueil Enfants-Parents (LAEP), le Carrousel vous permet de partager vos préoccupations et vos expériences avec d'autres parents tout en offrant à votre bébé un environnement différent, un nouvel espace de jeux et de socialisation.

Les Sables d'Olonne Agglomération vous propose de vous retrouver, pour un temps d'échange.

Une éducatrice de jeunes enfants sera là pour vous accueillir et vous accompagner en toute convivialité. C'est l'occasion de partager un bon moment pour les petits comme pour les grands !

Entrée libre.

Rendez-vous toutes les semaines (hors vacances scolaires) :

- Saint-Mathurin : lundi > 9h à 12h30 à la salle Auzance.
- Les Sables d'Olonne : mardi > 9h à 12h30 aux Capucines, Espace Ressources Familles, 27, rue des capucines.
- Vairé : jeudi > 9h à 12h30 à la salle Fontaine.
- Les Sables d'Olonne : samedi > 9h à 12h30 (les semaines paires) au Multi-Accueil l'Île aux enfants.

Renseignements auprès du Relais Petit Enfance au

☎ 06 89 92 50 26

CAPUCINES (DE 0 À 25 ANS)

L'agglomération met à votre disposition un espace ressources familles pour répondre à vos besoins :

Un espace pour se renseigner, se rencontrer entre parents, trouver du soutien, partager vos expériences, doutes et astuces.

Un lieu unique, une équipe de six professionnels, une palette d'outils pour être soutenu et trouver ses propres ressources en tant que parent.

Un espace de confidentialité pour prendre le temps de discuter et de mieux se comprendre.

Horaires et renseignements :

Du mardi au samedi - sur rendez-vous

Un professionnel du service prendra

le temps de vous accueillir, vous informer

et vous orienter. Un besoin précis,

pour vous, votre famille ou un proche,

contactez l'équipe au ☎ 02 51 96 92 28.

Programme détaillé et actualités sur la page Facebook des Capucines et le site internet de l'Agglomération



COOL CAFÉ - (DÈS 14 ANS)



Le Cool Café est un bar sans alcool à destination des jeunes de l'agglomération des Sables d'Olonnes, à partir de 14 ans. Sa particularité est de fonctionner tel un bar de Centre-Ville où l'ensemble de son organisation vise à construire un espace d'accueil et de loisirs favorisant l'instauration d'une relation éducative dite «de prévention» entre les jeunes et les adultes gestionnaires de la structure. Les consommations ne sont pas

obligatoires. Les tarifs des boissons et confiseries (de 0,40 € à 1,10 €) sont fixés par décision du Conseil Communautaire.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Encourager le «vivre ensemble»
- Accompagner la transition vers l'âge adulte et l'accès à l'autonomie
- Prévenir les conduites à risques

Mot de l'adjointe référente, N. LUCAS

L'urbanisme est un bon indicateur du développement d'une commune comme la nôtre. Cette année, 2022 :

- 18 demandes de permis de construire ont été déposées pour des maisons individuelles ;
- 89 déclarations préalables ;
- 109 certificats d'urbanisme ;
- 63 DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) ont été instruites dont 39 maisons et 21 terrains non bâtis.

Le nombre de DIA est un très bon indicateur pour connaître l'activité immobilière de la commune. En effet, les DIA sont des documents transmis à

la mairie par les notaires dans le cadre d'un projet de transaction d'un bien situé dans le périmètre du droit de préemption urbain. De même, la demande croissante de certificats d'urbanisme souligne un intérêt accru pour les parcelles de notre territoire puisqu'il s'agit d'obtenir des informations administratives sur une parcelle donnée.

PLUI : Le projet de PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), porté par l'Agglomération des Sables d'Olonne

a démarré en janvier 2021 avec le diagnostic du territoire et état initial de l'environnement qui a été établi par le Cabinet d'étude FUTUR PROCHE.

Cette année les deux grandes étapes importantes sont : La rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), la définition du zonage et l'écriture du règlement. Ce sont des étapes clé qui détermineront l'avenir de notre commune.

Nous y apportons toute notre attention.

ESPACE RABELAIS

Le permis d'aménager pour la restructuration de l'Espace Rabelais a été accordé le 14 novembre 2022, en collaboration avec l'agglomération des Sables d'Olonne, la rue Rabelais relevant de leur compétence.

La première étape des travaux est prévue en mars 2023. Elle consiste dans le dévoiement de la rue Rabelais afin de sécuriser l'accès aux salles et équipements sportifs.

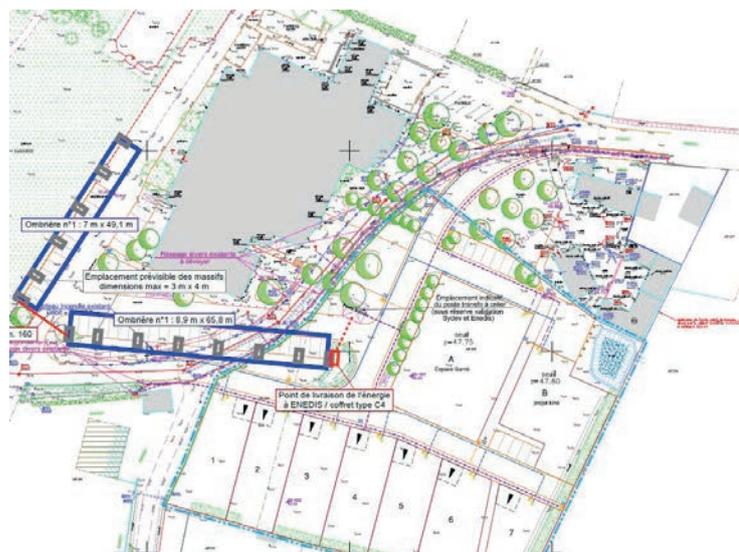
Un dossier d'implantation de deux ombrières photovoltaïques est en cours sur cet espace. Les ombrières permettent non seulement d'améliorer le confort des usagers (ombrage, protection contre les intempéries) mais aussi de produire de l'électricité à partir de panneaux photovoltaïques.

Elles seront implantées au niveau des parkings de la salle Rabelais :

- L'une au long du parc de la Vrignaie et pourra servir lors de manifestations ;
- L'autre au long de la route sur l'actuel parking du Dojo.

Ces investissements seront réalisés en partenariat avec Vendée Energie et les Sables d'Olonne énergie.

Au total, elles fourniront 147 MWh par an soit l'équivalent de la consommation de 28 ménages.



ÎLOT CLEMENCEAU (Place Joseph Gaston) :



Débutée le 17 novembre, la première tranche de travaux d'aménagement de l'îlot Clemenceau s'est achevée. Ces travaux consistaient en l'installation des réseaux d'électricité, d'eaux pluviales, et d'eaux usées. Le terrassement du futur parking de la place Joseph Gaston a également été réalisé.

La prochaine étape : la construction des quatre logements par Vendée Logement débutera au premier trimestre 2023.

Coût total des travaux : 166 270 € ht (la 2^{ème} tranche sera réalisée après la construction des 4 logements)

Subventions totales : 102 200 € soit 61% du coût des travaux dont :

- Les Sables d'Olonne Agglomération : 32 034 € (fonds de concours)
- Département : 32 750 €
- Etat- DETR : 37 416 €

RUE DE LATTRE DE TASSIGNY

Un comptage quotidien des voitures et des poids lourds a été fait pendant le mois de mars. Le résultat indique une moyenne de 6100 voitures et 430 camions par jour.

Un aménagement de marquages au sol est envisagé en entrée de bourg. Il faut d'abord réhabiliter la route qui est gravement dégradée en différents endroits.

Nous nous sommes rapprochés des services du département pour qu'ils puissent tenir compte de notre demande dès que possible.

ZA LA COMBE

Les travaux d'aménagement effectués par l'Agglomération des Sables d'Olonne sont terminés. Une route traversante a été créée afin de relier la rue de la Nouette à la rue de la Combe, et ainsi faciliter la circulation. Celle-ci se nomme "Rue des Ateliers" 6 lots sont ouverts à la commercialisation. L'un d'eux est déjà réservé pour l'implantation d'un chantier naval.

Une bache incendie de 235 m³ a également été installée.

Pour tout renseignement, s'adresser à la SEM Développement

Mail : contact@lsodeveloppement.fr - Tél : 02 51 96 88 88



CHEMIN DE FORTIN

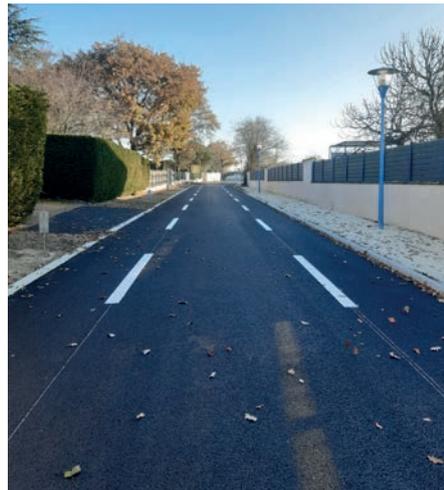
Liaison entre l'Orfrère et la commune des Achards, le chemin de Fortin n'étant plus praticable pour les véhicules routiers en raison d'ornières importantes, des travaux de rénovation de ce chemin ont été réalisés cet été pour un montant de 11 307.84 € TTC.



RUE DU STADE

La rue du stade est classée voie communautaire au sein de notre agglomération des Sables d'Olonne. Une réfection du revêtement était programmée pour 2022.

La fréquentation de celle-ci étant croissante, nous avons choisi d'intervenir en amont, afin de créer un aménagement piéton et vélo, concrétisé par une voie piétonne sécurisée et un chaucidou



(Chaussée composée de trois voies de circulation dont deux principalement destinées aux cyclistes, bien que les automobiles puissent les emprunter.) afin d'assurer la sécurité de tous.

L'agrandissement et l'aménagement du parking du stade étant terminés, une réflexion est en cours sur l'installation de candélabres solaires avec capteurs (éclairages ponctuels), afin de permettre aux joueurs de football d'en bénéficier, l'éclairage public étant éteint à partir de 20h30.

Coût total des travaux :

136 367 € HT

Subventions totales :

82 170 € soit 60.25% du coût des travaux dont :

- Département : 28 170 €
- Les Sables d'Olonne Agglomération (fonds de concours) : 54 000 €

RUE DU VIEUX LOGIS

Un caniveau a été refait en pierres de granit avant les travaux de réfection de la chaussée réalisés par l'agglomération des Sables d'Olonne chargée de son entretien.

Coût total des travaux : 6 480 € HT



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Afin de limiter les dépenses énergétiques, nous avons décidé de réduire les temps d'allumage des candélabres.

Des programmations exceptionnelles ont été sélectionnées en fonction des festivités de l'année pour assurer la sécurité de la population lors de ces soirées.

	MATIN	SOIR
Centre bourg uniquement	Allumage : 6 heures Extinction : Lever du soleil	Allumage : coucher du soleil Extinction : 22 heures
Hors centre bourg	Allumage : 6 heures Extinction : Lever du soleil	Allumage : Coucher du soleil Extinction : 20 h 30
Toute la commune Le samedi et dimanche matin	Pas d'éclairage	
Toute la commune Le vendredi et samedi soir		Extinction : 22 heures Allumage : Coucher du soleil

Eclairage solaire Parc de l'Auzance

Une réflexion sur l'installation de nouveaux candélabres dans le parc de l'Auzance en collaboration avec le SYDEV a été menée en cours d'année. Nous avons opté pour mettre en place dès 2023 des candélabres solaires avec détecteurs de passages.

ILLUMINATIONS DE NOËL

C'est la fin d'un cycle pour les illuminations que les Vairéens avaient l'habitude de voir depuis de nombreuses années. Les installations vétustes ont été remplacées par des luminaires modernes et moins énergivores.

Nous avons choisi de condenser les décorations sur les deux points principaux de la commune. La mairie et les commerces sont des points centraux et fréquentés par tous les habitants.

Enfin, cela nous permet de contenir les dépenses énergétiques, ce sujet étant très préoccupant pour tous.



CONCOURS DES JARDINS FLEURIS 2023

La commune de Vairé entend relancer en 2023 le concours des jardins fleuris pour remercier les Vairéens de leurs efforts en matière d'embellissement de la commune. La démarche sera volontaire et la visite des jardins effectuée par un jury après accord du propriétaire.

Le règlement et les récompenses seront publiés prochainement sur le site internet de la commune.

FLEURS DU CAUE

La commune de Vairé a reçu le 1^{er} décembre 2022 le prix départemental du « Concours des Villes et Villages fleuris ». C'est un prix qui marque la qualité de vie à Vairé et qui nous inscrit dans une démarche de long terme.

Le parcours pour avoir la première fleur n'est cependant pas terminé puisqu'il doit se concrétiser l'année prochaine par la visite d'un jury régional en vue de l'attribution de la 1^{ère} fleur.

Nous remercions vivement les agents des services techniques communaux, qui ont consacré beaucoup de temps et d'énergie à embellir et améliorer notre cadre de vie. Merci également à tous les Vairéens qui, laissant fleurir leurs pieds de murs, ont donné de la couleur à nos rues !

TRAVAUX EHPAD

Les travaux de l'EHPAD sont enfin finalisés.

De vieilles chaudières fonctionnant au gaz propane et une pompe à chaleur qui n'a jamais fonctionné correctement, sont remplacées par des panneaux solaires et des chaudières à granulés. Le prix des granulés a certes doublé mais les autres énergies ont subi à minima le même sort.

La nouvelle installation fournira donc une énergie propre et compétitive permettant à l'EHPAD de mieux résister à crise énergétique.

C'est dans ce cadre que la première édition du Vendée énergie tour à vélo, initié par le SYDEV a choisi de faire une halte à l'EHPAD afin de visiter la nouvelle installation. Le Vendée énergie tour se donne comme objectif de promouvoir

les transports à basses émissions tout en mettant en valeur les démarches écologiques innovantes des collectivités.

Décompte définitif des travaux et subventions :

Total général marché..... 351 628,02 € HT

Total subventions 282 911,22 €

Grâce aux différents partenaires, ces travaux sont financés à hauteur de 80% :

- Agglomération : fonds de concours ;
- Le fonds de soutien départemental ;
- Les subventions du Conseil régional ;
- Etat : dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ;
- L'ADEME.



RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES

Que ce soit pour améliorer les performances énergétiques d'une maison ou d'un appartement, ou rénover un logement vieillissant, l'agglomération, avec le concours de la commune, a mis en place des aides d'amélioration de l'habitat pour financer en partie les travaux. **Le guichet unique de l'habitat est un espace de conseil et d'information**

pour la rénovation, l'adaptation au logement ainsi que pour l'accession sociale et abordable. C'est le lieu de référence unique pour les demandes de subventions et le dépôt des dossiers. Renseignez-vous et bénéficiez d'un accompagnement gratuit du guichet unique de l'habitat.

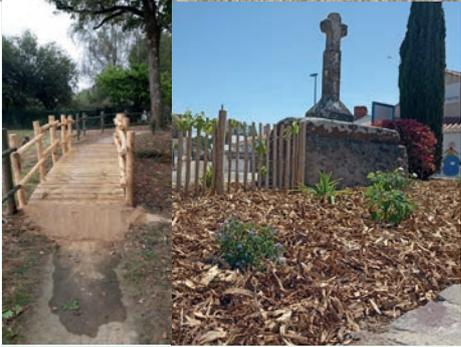
Contactez-nous :
au ☎ 02 51 95 06 76
✉ guichethabitat@lsoagglo.fr
ou par courrier à l'adresse
Mairie annexe du Château d'Olonne,
53 Rue Séraphin Buton,
85180 Les Sables-d'Olonne



TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT 2022 : FLEURISSEMENT, PONTS PIÉTONS, ARRACHAGES

Les services techniques de la commune ont réalisé en 2022 plusieurs aménagements de qualité. Notre idée est de remettre au goût du jour les espaces verts petit à petit. Nous interviendrons ainsi dans tous les quartiers sans exception durant tout le mandat. Nos objectifs : rénover les massifs existants, améliorer l'accessibilité et renforcer les espaces de loisirs et de convivialité.

Remercions l'équipe des services techniques pour leur travail au quotidien au service des Vairéens.



VIE DE L'ATELIER

Suite à l'obtention du prix départemental, l'ardeur des agents techniques à œuvrer pour l'embellissement de la commune n'est que plus vive.

Pour y parvenir dans de bonnes conditions, il importe d'innover lorsque ce n'est pas renouveler le matériel. C'est dans cette perspective que les besoins des services

techniques pour l'année 2023 ont été définis. Voici la liste des investissements prévus pour l'année à venir.

- Sarcleuse tractée : 2 241€ HT
- Réserve d'eau mobile 1500L : 3 914€ HT
- Renouvellement de petit matériel : 1 458€ HT

MOBILITÉS

AIDE VÉLOS AGGLO

Tous les particuliers résidant sur le territoire de l'Agglomération peuvent prétendre à l'attribution de cette subvention. Elle est limitée à l'achat d'un vélo par foyer fiscal, acquis sur le territoire de la Vendée. Un intervalle de 3 ans minimum est exigé entre deux demandes.

Véhicules concernés et montant de la subvention :

- Vélo traditionnel : subvention à hauteur de 50 % du prix d'achat TTC et dans la limite d'un montant maximal de 100 €.
- Vélo à Assistance Electrique (VAE) pliant ou non pliant : subvention à hauteur de 25 % du prix d'achat TTC et

dans la limite d'un montant maximal de 200 €.

- Vélo cargo traditionnel ou électrique : subvention à hauteur de 25 % du prix d'achat TTC et dans la limite d'un montant maximal de 300 €.

LE PASSEUR



Le quartier de La Chaume et les quais du port de pêche des Sables d'Olonne sont reliés par une navette maritime appelée communément « le passeur ».

En haute saison deux autres liaisons sont proposées :

- Le Bus de Mer qui relie Port Olona, le ponton du Vendée Globe et le quai Guiné.

- Un passeur entre la base de mer située sur la grande plage des Sables d'Olonne et la grande jetée de la Chaume.

Tarifs carte résident : 5€ pour cinq ans. Réservée aux habitants de l'Agglomération.

Se rapprocher des mairies des Sables d'Olonne avec : Photo d'identité récente / Carte d'identité / Justificatif de domicile.

TRANSPORTS OLÉANE

Lundi 19 septembre, Oléane Mobilités, réseau de transport public de l'Agglomération, est venu renseigner les habitants de Vairé de 10h à 12h place Heimenkirch. Oléane Mobilités dessert les communes de Vairé, l'Île d'Olonne, Saint-Mathurin, Sainte-Foy et Les Sables d'Olonne.

Au départ de Vairé, il y a deux lignes de bus : la ligne 16 utilisable par tous du lundi au samedi sauf jours fériés et la ligne 13 essentiellement dédiée aux scolaires inscrits aux transports Oléane Mobilités. En complément du bus, il existe également du transport sur

réserve pour se déplacer au sein de l'Agglomération.

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h. Le samedi de 9h à 12h. Fermetures : dimanches et jours fériés.

Oléane Mobilités et L'Agglomération des Sables d'Olonne tiennent à remercier Michel Chailloux, maire de Vairé d'être venu sur le stand ainsi que toute l'équipe de la mairie pour l'accueil reçu.

Ce stand d'information Oléane Mobilités a permis d'apporter des réponses à de nombreuses questions. L'opération sera sûrement renouvelée l'année prochaine à la même période.

Renseignements :

📞 02.51.32.95.95

📍 25 rue Nicot aux Sables d'Olonne.



Mot de l'adjoint référent, **JC. CHAILLOUX**

Les belles intentions du plan de relance un temps initié par l'Etat en fin de COVID sont maintenant oubliées. Tout comme pour les ménages, les contraintes de la crise se font sentir.

L'inflation touche de plein fouet la municipalité. En premier lieu l'envolée des cours des matières premières a impacté le coût d'achat de nos produits (repas de la cantine). Leur rareté a freiné les projets.

L'énergie indispensable à l'éclairage public, au fonctionnement et au chauffage de l'école, du centre de loisirs, des bureaux, des équipements sportifs a vu son cours exploser. A la différence des tarifs de l'électricité proposés aux particuliers, les collectivités ne bénéficient pas de tarifs encadrés, ces

derniers obéissant au cours du marché.

Parallèlement à ces dépenses, et en réponse à cette inflation, l'Etat a revu à la hausse la rémunération des agents de la fonction publique impactant ainsi directement la masse salariale de la commune.

L'Etat n'a pas pour autant prévu de revoir les dotations allouées aux collectivités territoriales. L'équilibre budgétaire des dépenses de fonctionnement se trouve ainsi difficile à maintenir. Grâce à son patrimoine, et en particulier le loyer que reverse l'EHPAD à la commune, quelques

marges de manœuvres restent encore possibles.

Peu de recettes exceptionnelles nous ont aidées à faire face à toutes ces dépenses imprévisibles lors de l'élaboration des budgets du début d'année 2022. Notons tout de même le nombre important de ventes immobilières qui, combiné à l'augmentation de leur valeur moyenne, a généré une recette supplémentaire sur les droits de mutations.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

En 2022 un budget de 13 000 € a été alloué aux subventions aux associations. Les critères qui participent à la répartition de ces subventions sont les suivants :

- Favoriser les associations qui participent aux activités des plus jeunes par le sport et l'éveil artistique. Ces activités permettent de faire vivre les structures et équipements de la commune (terrain de sport, gymnase, dojo, salles) ;
- Favoriser les associations qui organisent des événements d'importance tant pour les habitants de la commune que pour un public plus large ;
- Favoriser les associations comptant de nombreux adhérents ;
- Donner un coup de pouce à de nouvelles associations ouvrant de nouvelles possibilités pour les Vairéens.

MAJORATION SUR LA TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI

Le conseil municipal a choisi de mettre en place une majoration à la taxe sur le foncier constructible non bâti. Deux principes ont motivé ce choix :

- Un premier d'équité, celui de donner une juste valeur aux biens imposés, un terrain constructible n'a pas la même valeur qu'une terre agricole, le devenir de celle-ci ne sera pas le même.
- Le second de secouer un marché maintenu sous tension tant la pression de la demande fait exploser les prix. A ce titre seront exclus du dispositif les terrains très difficilement urbanisables ou pour lequel un projet d'urbanisation est déjà en cours.

Le résultat de cette recette n'est cependant pas là pour couvrir les dépenses de fonctionnement existantes. Soyez assurés que le résultat de ce nouveau prélèvement sera utilisé pour alimenter un fond pour favoriser l'investissement de jeunes primo-accédant sur la commune.

Pour rappel la formule de calcul est la suivante : la taxe sur le foncier non bâti est égale au revenu cadastral multiplié par les taux votés par la commune. Quant au revenu cadastral, il correspond à la valeur locative cadastrale à laquelle l'administration applique un abattement forfaitaire de 20%.

Exemple :

Surface m ²	Majoration 1€/m ²	Abattement 80% Base d'imposition	Taux d'imposition	Impact Taxe foncière non bâti
100 m ²	100€	80€	36.72%	29.37€
500m ²	500€	400€	36,72%	146.88€

CCAS - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention sociale dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Il peut intervenir sous forme de prestations auprès de familles en difficulté. Il participe également à l'instruction des demandes d'aide sociale du département (aides sociales à l'hébergement, aides ménagères...)

Pour toute demande, adressez-vous au secrétariat de la mairie. Pour la fin de l'année 2022, le CCAS a remis un colis de Noël à chaque aîné âgé de plus de 80 ans.

Pour les plus jeunes, en 2022, une assiette personnalisée a été remise aux parents à l'occasion de la réunion du CCAS en date du 19 décembre.



EHPAD

L'EHPAD Le Parc de l'Auzance accueille aujourd'hui 48 personnes âgées ne pouvant plus résider à leur domicile en raison d'une dépendance physique ou psychique. Cette année, la moyenne d'âge des résidents accueillis est de 89 ans et 9 mois.

L'accompagnement réalisé dans l'établissement a pour mission de proposer des activités sociales et thérapeutiques, individuelles ou collectives, aux résidents afin de maintenir ou de réhabiliter leurs capacités fonctionnelles, cognitives, sensorielles et leurs liens sociaux.

Cette pourquoi, cette année, nous avons décidé de proposer



mensuellement des séances de médiation animale. Elles visent à favoriser l'expression d'émotions spontanées chez les personnes atteintes de troubles cognitifs.

Par ailleurs, la prise en charge et l'accompagnement quotidien des résidents est assuré par l'équipe pluridisciplinaire composée de soignants, d'agents hôteliers, de cuisiniers, d'agents administratifs, de l'animatrice et de la psychologue. Cette année a vu la mise en place par l'infirmière coordinatrice, la psychologue et l'animatrice des projets personnalisés de nos résidents : Ils prennent en compte les choix, les attentes et les désirs de la personne dans le respect de ce qu'elle « est et a été ».

Afin d'inclure encore plus les résidents dans le quotidien de la vie de l'établissement, une commission de restauration a vu le jour et permet de répondre aux souhaits formulés par les habitants.

En cette fin d'année 2022, le nouveau projet d'établissement de la résidence va voir le jour, avec de nouveaux objectifs à développer sur 5 ans afin d'accompagner toujours mieux vos proches.

SANTÉ COMMUNALE

Par délibération du 31 mai 2022, la commune a fait le choix de renouveler l'offre « Santé communale » en partenariat avec la Société AXA France.

Santé communale est une démarche solidaire afin de permettre aux vairéens de se soigner à un coût avantageux. Ce dispositif a vocation de permettre l'élaboration de formules personnalisées avec un large choix de niveaux de garanties et options. Ce dispositif permet à tout habitant de la commune ou professionnel

exerçant sur le territoire de la commune, n'ayant pas accès à une mutuelle d'entreprise : retraités, fonctionnaires ou indépendants (professions libérales, artisans, commerçants, autoentrepreneurs...), de bénéficier de tarifs préférentiels offrant des réductions de 15 à 20% sur les tarifs habituels.

L'adhésion au dispositif se fait sans condition d'âge, ni questionnaire médical.

Pour réaliser une étude gratuite et sans engagement, n'hésitez pas à contacter notre correspondante locale Muriel Peninnon :

☎ 06 83 86 14 02

✉ muriel.peninnon.am@axa.fr



CARTE ATOUT

La carte Atout, pour aller partout... Culture, loisirs, sports et spectacles

Avec la carte Atout, l'Agglomération des Sables d'Olonne propose aux habitants des 5 communes, ayant des faibles revenus, de bénéficier des offres culturelles et sportives du territoire à tarif réduit.

Pour qui

Les habitants des 5 communes du territoire ayant des faibles revenus (se renseigner sur vos droits auprès du CCAS de votre commune)

C'est une carte individuelle et nominative. Tous les membres du foyer peuvent en bénéficier (y compris les enfants).

Justificatifs à produire

- Un justificatif des ressources
- Une pièce d'identité avec la photographie du demandeur
- Un justificatif de domicile

- Un justificatif prouvant la composition de la famille (livret de famille, actes de naissance)
- Une photo d'identité

Où obtenir la carte

Auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de votre commune de résidence.

Lieux et activités partenaires

Les piscines du Remblai, Aqualonne et des Chirons, le Conservatoire Marin Marais, des spectacles, des actions culturelles et sportives de la ville et de l'Agglomération des Sables d'Olonne, ainsi que celles des associations partenaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.lsoagglomeration.fr/vivre-aux-olannes/culture-sport-seniors-enfance-jeunesse/carte-atout/>



A L'ABORD'AGES

Le service Prévention Seniors des Sables d'Olonne Agglomération, propose pour les + de 60 ans des ateliers sur les thèmes de la prévention santé et du cadre de vie.

Pour plus de renseignements, contacter le service : 02 51 23 26 18

VENDÉE SÉNIORS

Le département de la Vendée a ouvert un site internet : Vendée SENIOR - www.vendee-senior.fr

Cette adresse vous permet d'obtenir selon votre situation de nombreuses informations :

- Soutien à domicile (aide à la personne, portage des repas, téléalarme...),
- Service d'aide et établissements,
- Vos prestations (Aide-ménagère, APA, aide sociale à l'hébergement...)

Soucieux de répondre à la demande de simplification des personnes âgées et de leur famille, le département de la Vendée, en lien avec ses partenaires locaux, a mis en place une organisation des points d'accueil des aînés vendéens : Les Maisons des Solidarités et des Familles (MDSF).

Cette organisation permet :

- De simplifier les différentes démarches d'accès aux droits,
- D'assurer des missions d'accueil, d'information tout public au sein des MDSF,
- D'identifier un interlocuteur privilégié de proximité pour les missions d'évaluation des besoins et d'accompagnement des personnes âgées et de leurs proches aidants.

L'équipe pluridisciplinaire travaille en lien avec l'ensemble des professionnels locaux : services d'aide à domicile, services de soins, services sociaux, médecins, infirmiers libéraux, hôpitaux, établissements d'hébergement... pour apporter une réponse adaptée et coordonnée aux besoins des personnes âgées.

MDSF des Sables d'Olonne - 8 rue Jean Bernard

☎ 02 51 04 62 20 ✉ mdsf.sables@vendee.fr

MDSF Les Achards - Place Michel Vrignon

☎ 02 28 85 76 20

Pour tout renseignement complémentaire contacter le CCAS de Vairé, Mairie de Vairé



NID DES AIDANTS

11 millions... c'est le nombre d'aidants en France. Derrière ce terme, on définit : « toute personne qui accompagne un proche en perte d'autonomie pour tout ou partie des actes de la vie quotidienne ».

Un aidant peut être sujet à l'épuisement physique et psychologique.

Fort de ce constat, des dispositifs financés par l'Agence Régionale de la Santé, sont mis en place afin de vous renseigner, vous accompagner et vous soutenir.

La Plateforme d'Accompagnement et de Répit « Le Nid des Aidants 85 » est un service public et gratuit disponible dans votre commune.

Nos missions :

- Informer,
- Proposer un accompagnement psychologique,
- Animer des ateliers collectifs (gym douce, sophrologie, socio-esthétique...) afin de se ressourcer et être au mieux pour prendre soin de son proche,
- Former afin de mieux comprendre la pathologie de son proche.

Pour qui ?

Les proches aidants (conjoint, enfants, voisins...) vivant au domicile au côté d'une personne atteinte d'une maladie neurodégénérative (type Alzheimer, Parkinson, Sclérose en plaques...) ou en perte d'autonomie.

Afin d'accéder au dispositif, un rendez-vous individualisé vous sera proposé afin d'échanger ensemble vos difficultés et vos besoins.

Vous êtes dans cette situation, n'hésitez pas à nous contacter au

☎ **06 29 39 83 09** ou par mail à

✉ **animationpfr.olonne@lna-sante.com**



Vous êtes professionnels de santé, médico-social ou social et accompagnez des aidants, le dispositif est également à votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter !

ADMR VERTOZANCE

Bien vivre chez soi, c'est l'objectif premier de l'ADMR

Ainsi nous accompagnons quotidiennement :

- les familles en assurant les tâches ménagères, la garde des enfants à domicile, leur accompagnement à l'école ou à leurs activités, interventions qui selon la situation de la famille peuvent être en partie financées par la CAF ou la MSA.
- les personnes âgées ou handicapées pour l'entretien du logement, du linge, la préparation des repas, l'accompagnement aux courses, l'aide à la toilette si nécessaire. Les organismes de retraite ou le département peuvent aussi, selon les situations apporter une aide financière.

Des visites de convivialité sont assurées par les bénévoles auprès des personnes aidées afin de rompre leur isolement, de leur offrir un moment agréable de discussion, de jeux, de lecture, de promenade à pied...

Chaque mois plus de 120 familles ou personnes seules sont ainsi aidées dans les 3 communes de l'île d'Olonne, Saint-Mathurin et Vairé par les salariées de l'association, aides à domicile formées dans de nombreux domaines (handicap, vieillissement de la personne, petite enfance, entretien de la maison et du linge...). Elles ont à cœur d'apporter tout leur savoir-faire et toute leur compétence dans leurs interventions et ont porté témoignage de leur engagement et de leur implication pendant toute la crise sanitaire.

Les 8 bénévoles qui ont choisi de donner un peu de leur temps pour gérer l'association, veiller au bon déroulement et au suivi des interventions, espèrent pouvoir reprendre en 2023 l'organisation de moments de convivialité avec les personnes

aidées et les aides à domicile et particulièrement ce temps festif en début d'année pour partager la galette tous ensemble et avec les résidents de l'EHPAD de Vairé.

C'est bien volontiers que nous accueillerions celles et ceux qui voudraient bien se joindre à nous.

Vous pouvez nous contacter :

Au siège de l'association :

**1, impasse Hypocrate - Olonne sur Mer
85340 Les Sables d'Olonne**

Tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Par téléphone au ☎ 02 51 20 31 77.

Par mail à l'adresse ✉ paysdesolonne@admr.org



INCIVILITÉS - MISE EN GARDE

DÉJECTIONS CANINES

Les espaces publics de notre commune sont régulièrement salis par des déjections canines.

Cette pollution, aussi bien visuelle qu'olfactive, favorise la prolifération de germes, nuit à l'hygiène publique et ternit l'image de notre cadre de vie.

Il est donc rappelé aux propriétaires de chiens qu'ils en sont responsables et doivent, selon la réglementation, en assumer la propreté.

Ainsi, sur l'ensemble du territoire, la voie publique, les espaces publics, les espaces naturels, et les trottoirs, les chiens doivent être tenus en laisse. Par ailleurs, chaque propriétaire doit veiller à ce que son animal ne souille pas le domaine public. Les maîtres doivent se munir de tout moyen pour ramasser les déjections de leur animal.

Pour rappel, les contrevenants s'exposent à une contravention de 3^{ème} classe de 68 euros et à une obligation de ramassage immédiat ; au-delà, le paiement d'une amende de 17 euros

pourra être exigé pour tout chien trouvé en divagation sur la voie publique (les frais de fourrière engagés par la commune seront également facturés au propriétaire).

Nous serons intransigeants, tout particulièrement sur les chemins empruntés par les enfants de nos écoles que ce soit en direction du restaurant scolaire ou du gymnase.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour que la commune conserve son cadre de vie agréable.



RLPI - AFFICHAGE SAUVAGE

Nous rappelons que pour pouvoir procéder à des affichages, quelle qu'en soit la raison, une demande doit obligatoirement être formulée en mairie. Tout affichage public non déclaré est interdit tant en raison des risques qu'ils causent en termes de sécurité routière, qu'en termes de pollution.

Les affichages dits sauvages sont des publicités qui ne respectent pas les dispositions du Code de l'Environnement ni les règles imposées par la loi du 12 juillet 2010.

En cas d'affichage sur le mobilier urbain (mât porte-affiche, abri public, poteau

de télécommunication / d'électricité / de lampadaire) ou sur tout autre support : arbre, mur..., les annonces, publicités ou avis n'ayant pas fait l'objet d'une demande préalable seront considérés comme des détériorations et seront retirés.

Un règlement local de publicité intercommunale (RLPi), annexe du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en cours d'élaboration et entrera en vigueur dans le courant de l'année 2023. Il fixe par zone, les obligations en matière de publicités, enseignes et pré-enseignes.



NOUVEAUX PROS À VAIRÉ

Cet onglet est nouveau, il présente les professionnels qui se sont installés à Vairé depuis le début de l'année. Si vous souhaitez être présentés sur le prochain bulletin, ou bien apparaître sur notre site internet, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse mairie-de-vaire@orange.fr, en décrivant en quelques mots votre activité, et en nous transmettant deux photos (1 logo, et 1 autre photo au choix).



> EGTV - NOUVEAU GÉRANT

Depuis le 1^{er} janvier 2022, Romain Chabot a repris la direction de l'entreprise de terrassement EGTV.

Pour tout renseignement, le contacter :

✉ egtv@wanadoo.fr

☎ 02.51.90.13.45

> JULIA RONDEAU - KINÉ

Depuis la fin août, une kinésithérapeute s'est installée à Vairé, bienvenue à Julia RONDEAU.

Elle vous reçoit sur rendez-vous au 2, rue des Douves, à côté de l'EHPAD.

Pour ce faire, vous pourrez la joindre au

☎ 06.84.31.86.41

> FLOT DES SENS - NOUVELLE GÉRANTE

Depuis le mois de mars dernier, Isabelle Clément a repris le salon esthétique Flot des sens.

Pour tout renseignement, la contacter :

✉ flot.des.sens@gmail.com

☎ 02.51.33.80.33

> JEB DISTRIBUTION ALIMENTATION ANIMALE

Depuis le mois de novembre, un fournisseur d'aliments pour chiens et chats en livraison s'est installé à Vairé : JEB DISTRIBUTION ALIMENTATION ANIMALE. Pour tout renseignement, les contacter :

🌐 www.jebdistribution.com

☎ 06.72.62.70.90

VŒUX DU MAIRE

En raison du contexte sanitaire, depuis le début du mandat, la nouvelle équipe élue n'a pas eu l'occasion de vous recevoir pour la cérémonie des vœux.

2023 sera l'occasion de renouer avec cette tradition.

Vous êtes donc tous invités le 14 janvier prochain dans le gymnase (à côté de la salle Rabelais) à 10h45 pour partager ce moment festif et municipal qui se terminera par un temps de convivialité.

PAROISSE

Depuis le 1^{er} septembre 2022 Vairé fait partie de la paroisse Sainte Marie des Sables d'Olonne.

Notre nouveau doyen est l'abbé Antoine Nouwavi entouré des abbés : Jacques Rideau, Desmond Duruyeh, Léon Edouard Ndour, Michel Renard, Père Désiré de la Trinité Agbetoho, Père Jean-Marie Thomas et des diacres : André Gallot et Jean-Michel Raynard.

Pour une Eglise vivante annonciatrice de l'Evangile, la participation des laïcs est indispensable. Chacun apporte ce qu'il peut selon ses capacités, pour l'entretien de l'église, ménage et fleurissement, les permanences d'accueil, l'animation des célébrations, la catéchèse, l'accompagnement des familles lors des sacrements. N'hésitez pas à vous faire connaître, l'Eglise est ouverte à tous et a besoin de vous.

Une messe est célébrée chaque jeudi à Vairé à 9h et un dimanche par mois à 10h30, les dates sont affichées à la porte de l'église

et dans le bulletin, une fois par mois. Pour vous abonner, des formulaires sont à votre disposition dans l'église.

Une permanence est assurée le samedi au presbytère de 10 à 11h.

Pour joindre la paroisse ☎ 02 51 32 02 98

<http://paroisselessables.fr>

Pour un contact sur Vairé ☎ 06 60 98 72 78

Dates à retenir :

- Veillée pascale: le samedi 8 avril 2023 à Vairé en soirée
- Profession de foi : le dimanche 4 juin 2023 à 10h30 à Vairé
- Première communion : dimanche 11 juin 2023 à 10h30 à l'Île d'Olonne

Le mot de l'abbé Antoine Nouwavi, Doyen de la paroisse

L'ÉGLISE AU CŒUR DU BOURG !

La vocation de l'Eglise est toujours de rassembler les hommes et les femmes de notre temps pour les tourner vers les réalités essentielles.

L'église Saint Pierre de Vairé, située juste à côté de la Mairie, veut continuer cette mission. Son esplanade est un lieu de rassemblement, un parvis des gentils si l'on peut dire.

Dans une continuité renouvelée, les chrétiens et les chrétiennes de Vairé continuent d'assumer leur mission de citoyens soutenue par la foi. Cette année, suite à une réforme d'ampleur, la communauté de Vairé est, depuis le 1^{er} septembre 2022, intégrée dans la grande paroisse Sainte Marie des Sables

d'Olonne. Cette nouveauté ne fait rien perdre aux chrétiens et aux habitants de Vairé. Au contraire, regroupés, les chrétiens de l'agglomération des Sables d'Olonne sont mieux organisés pour assurer la proximité, pour accueillir et pour accompagner. Ce regroupement permet une plus grande mutualisation de nos moyens pour que chaque communauté puisse s'enrichir des expériences des autres dans une conversion mutuelle.

Les horaires et les fréquences des offices dans l'église Saint Pierre ne changent pas. Il est possible de vivre les sacrements de l'église à Vairé, il est possible de rencontrer un prêtre à Vairé, il est enfin possible de faire venir un prêtre ou un laïc à Vairé pour un temps d'écoute et d'accompagnement.

Pour que l'église soit au cœur du bourg comme une oasis, n'hésitez pas à appeler et à nous suivre :

Paroisse Sainte-Marie des Sables d'Olonne
51, rue du Palais

85100 Les Sables-d'Olonne

☎ 02 51 32 02 98

✉ lessablesdolonne@diocese85.org

Site Internet : <http://paroisselessables.fr>



BIBLIOTHÈQUE

S'il fallait résumer l'année 2022 à la bibliothèque, commençons par les faits marquants. Lieu culturel idéalement situé, des trésors de lecture sont bien protégés dans ses murs, coachée par une équipe dynamique d'une dizaine de bénévoles. La bibliothèque se réveille à nouveau au public après de longs mois d'engourdissement forcé.

La 20ème fête du livre, en avril nous a permis d'organiser ici même une soirée pyjama pour petits enfants, la réalisation grandeur nature d'une enquête policière théâtralisée et solutionnée par une quinzaine d'enquêteurs amateurs acharnés, une matinée tout petits avec un tapis de lectures immense aux couleurs des 4 saisons, et enfin tant attendu par notre équipe, un atelier d'écriture dirigée par Catherine Guillerot-Renier, sur la thématique très inspirante de la "fête".

Reboostés par tout cet apport vitaminé, nos bénévoles enthousiastes font

découvrir à nos écoliers le conte cousu "mogette et l'œuf perdu", un trésor fabriqué par les doigts de fée de Dominique Brun, objet qui s'était assoupi dans son écrin pendant de très longs mois - merci encore du fond du cœur Dominique

Ce n'est pas la venue de l'été qui nous a endormi : que nenni !

Les idées fument et germent plus que jamais.

Le planning de la rentrée permet alors d'envisager d'accueillir les classes : enfin ! Les bénévoles se réjouissent de revoir nos petits dans les murs de la bibliothèque.

Un samedi d'octobre, trois d'entre nous sont partis chiner dans deux salons du livre vendéen, à Apremont et à la Chapelle-Palluau : un beau moment de rencontres, d'échanges et de partage. L'équipe a adhéré unanimement au projet du marché de Noël et c'est avec fierté que nos locaux seront ouverts

de 10h à 17h pour parler, livres, contes, expos, dessins.

En résumé, l'équipe n'a rien perdu de son dynamisme, bien au contraire !

2023 sera également une année de riches événements culturels que nous vous partagerons au fur et à mesure. D'ores et déjà nous vous donnons rendez-vous aux beaux jours pour des moments de culture, découvertes artistiques et autres projets à l'étude.

A toutes et à tous, meilleurs vœux de santé et de lecture.



NOUVEAUX SERVICES

MAISON FRANCE SERVICES

Les services proposés dans les France Services couvrent ceux de 9 partenaires nationaux : La Poste, Pôle emploi, Cnaf, Cnam, Cnav, MSA, ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques. Ils garantissent une présence effective dans 100 % des France Services.

Au-delà de ce socle de services garantis et des services complémentaires que les collectivités peuvent déployer à leur initiative dans les France Services, de nouveaux partenariats sont prévus par l'État pour enrichir en continu l'offre de services.

Les horaires

Du lundi au vendredi aux horaires suivants :

- Lundi : 9h - 13h
- Mardi : 13h30 - 17h30
- Mercredi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h30
- Jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h
- Vendredi : 9h - 13h

Renseignements pratiques

FRANCE SERVICES DU PAYS DES ACHARDS
2, impasse de l'Atlantique - ZA Sud
85150 LES ACHARDS

☎ 02 72 78 11 50

✉ france.services@cc-paysdesachards.fr

MA BOUTIQUE SABLaise

Achetez en ligne dans les commerces de l'agglomération des Sables d'Olonne, avec maboutiquesablaise.fr.

Le service de livraison fonctionne du mardi au samedi.

Vous pouvez choisir votre date et votre créneau de livraison. 3 créneaux horaires au choix :

16 h - 18 h / 17 h - 19 h / 18 h - 20 h

Pour être assuré d'être livré le lendemain de votre commande, pensez à la valider avant 13 h.

Les livraisons sont effectuées grâce à un camion équipé de plaques eutectiques (réfrigérées). A terme, un vélo-cargo servira aux livraisons dans le centre-ville des Sables. Histoire de livrer « écologique » !



LE MODE DE DIFFUSION DES FLASHS

+ MODES DE COMMUNICATION

Afin de recevoir les flash d'informations municipales dans votre boîte mail plutôt que dans votre boîte aux lettres, vous pouvez adhérer à la démarche de diffusion numérique.

Pour ce faire, il vous suffit de vous inscrire directement à l'accueil de la mairie, ou bien en envoyant vos coordonnées par mail à l'adresse mairie-de-vaire@orange.fr

Sauf mention contraire lors de votre inscription, seul le bulletin annuel de janvier sera diffusé dans votre boîte aux lettres

SERVICES CNI

OÙ RENOUELER MES PAPIERS D'IDENTITÉ ?

Depuis la réforme des modalités de délivrance des cartes nationales d'identité, la mairie de Vairé n'a plus les habilitations nécessaires pour traiter vos demandes de cartes d'identité et de passeport.

Trois mairies dans le secteur sont équipées du matériel adéquat. Nous vous incitons à vous tourner vers elles :

- Les Achards
- Saint Hilaire de Riez
- Les Sables d'Olonne.



ÉTAT CIVIL

19 Naissances

Ethan Bernard	6 janvier 2022
Ylann Girard	19 janvier 2022
Evan Lionnard-Friteau.....	30 janvier 2022
Janelle Berthomé.....	17 février 2022
Camille Garraud-Goineau.....	12 mars 2022
Yago Voyer.....	16 mars 2022
Ayden Paquet	24 mars 2022
Loélia Edzior	4 juin 2022
Oïhan Leroux.....	4 juin 2022
Colin Remigereau	4 juin 2022
Charlie Rangée	19 juillet 2022
Tom David	20 juillet 2022
Léna Martinez.....	9 août 2022
Djéna Lampenois.....	12 août 2022
Soyanna Meunier-Labbouz	7 octobre 2022
Clémentine Tricot.....	17 octobre 2022
Ezekiel Walsh	16 novembre 2022
Tiago Pépin-Albert	24 novembre 2022
Luna Brethomé	28 novembre 2022



Mariages

Aurélie Cerclé et Alan Artus	26 mars 2022
Eléonore Hoppenot et Thibault Quesne	30 avril 2022
Angéline Haroux et Sylvain Anweiler	27 mai 2022
Charlotte Moriceau et Benjamin Bonnet	11 juin 2022
Frédérique Rozo et Jérôme Vila	13 août 2022
Marie Denuit et Jonathan Guibert	17 septembre 2022

Seuls figurent dans ce bulletin les époux ayant donné leur accord de publication dans la presse. Une union est absente.

18 Décès

Joseph Nicolaizeau	6 janvier 2022
Aimé Buchoux	9 janvier 2022
Louis Violleau	1 février 2022
Solange Acquette, veuve Bevan	3 mars 2022
Yvette Garandeau, veuve Praud	3 avril 2022
William Doceul.....	19 avril 2022
Madeleine Frisez, veuve Lefert	22 avril 2022
Françoise Ferron, née Demuth	19 mai 2022
André Bellamy	19 juin 2022
Marie-Andrée Chommaux, née Durand.....	22 juillet 2022
Maurice Amelineau	29 septembre 2022
Robert Imhof	5 novembre 2022
Denise Blay, née Violleau	6 novembre 2022
Nicole Piquard, née Augé.....	19 novembre 2022
Louissette Giraudon, veuve Cousineau	30 novembre 2022
Joël Praud.....	3 décembre 2022
Joseline Baron, née Leblanc.....	16 décembre 2022
Paulette Mazouin, née Champarnaud.....	20 décembre 2022



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JANVIER

07-janv

Concours de belote
Un Geste pour un Sourire

11-janv.

Assemblée Générale
Jumelage

12-janv.

Assemblée Générale
Club des Genêts

14-janv.

Vœux du Maire
10h45 - Gymnase Rabelais

21-janv.

Concours de belote
Un Geste pour un Sourire

21-janv

Grillade hivernale
FCSJV à Saint-Julien-des-Landes

FÉVRIER

04-févr

Concours de belote
Un Geste pour un Sourire

4-févr.

Portes ouvertes
Ecole Saint Pierre

5-févr.

Loto
Ecole Saint Pierre

11-févr.

Chant Appart
Concert chez Fabienne Colin

18-févr.

Concours de belote
Un Geste pour un Sourire

18-févr.

Assemblée Générale
Un Geste pour un Sourire

18-févr.

Soirée Choucroute
Jumelage - à l'Île d'Olonne

MARS

4-mars

Chant Appart
Concert Salle Rabelais

5-mars

Loto de l'EHPAD

8-mars

Spectacle de magie

11-12 mars

Représentation
Le Chœur des Coulisses
Salle Rabelais

15-mars

Concours de belote
Un Geste pour un Sourire

17-18 mars

Représentation
Le Chœur des Coulisses
Salle Rabelais

18-mars

Carnaval et marché de printemps
Ecole Saint Pierre

25-mars

Chant Appart
Concert chez Christian Gervais
et Laurence Despeyrières

25-mars

Concours de belote
Un Geste pour un Sourire

AVRIL

Du 1^{er} au 7-avr.

Exposition Photos

8-avr.

Concours de belote
Un Geste pour un Sourire

8-avr.

Veillée Pascale à Vairé

15-avr.

Concours de belote
Un Geste pour un Sourire

MAI

8-Mai

Célébration de la Libération de 1945

13-mai

Grand tournoi de belote
Un Geste pour un Sourire

14-mai

Course de brouette
AVEP

31-mai

Concours de belote
Un Geste pour un Sourire

JUIN

4-juin

Profession de foi à Vairé
10h30

10-juin

Concours de belote
Un Geste pour un Sourire

mi-juin

Fête de l'école publique
(date à définir)

16-juin

AG FCSJV à Saint-Julien-des-Landes

17-juin.

Fête de la musique

21-juin

Concours de belote
Un Geste pour un Sourire

23-juin

La Pied-Tanquaise
Stade municipal de Vairé

24-juin

Kermesse, repas champêtre, concert et feu de la Saint Jean
Ecole Saint Pierre

JUILLET

02-juil

Iron Man

08-juil

15^{ème} Rando Gourmande Crépusculaire

9-juil.

Vide Grenier de l'Auzance
EHPAD

AOÛT

5-août

Festiv'Art

6-août

Festiv'Art
Vide-Grenier

14-août

Course
La Sympathique

OCTOBRE

1-oct.

Loto de l'EHPAD

NOVEMBRE

11-Nov.

Célébration de l'Armistice de 1918

19-nov

Loto
Club des Genêts

DÉCEMBRE

27-déc

Concours de palets
FCSJV à Saint-Julien-des-Landes



RÉFÉRENTS DE QUARTIERS

Nouveauté 2022, les référents de quartiers ont été nommés.

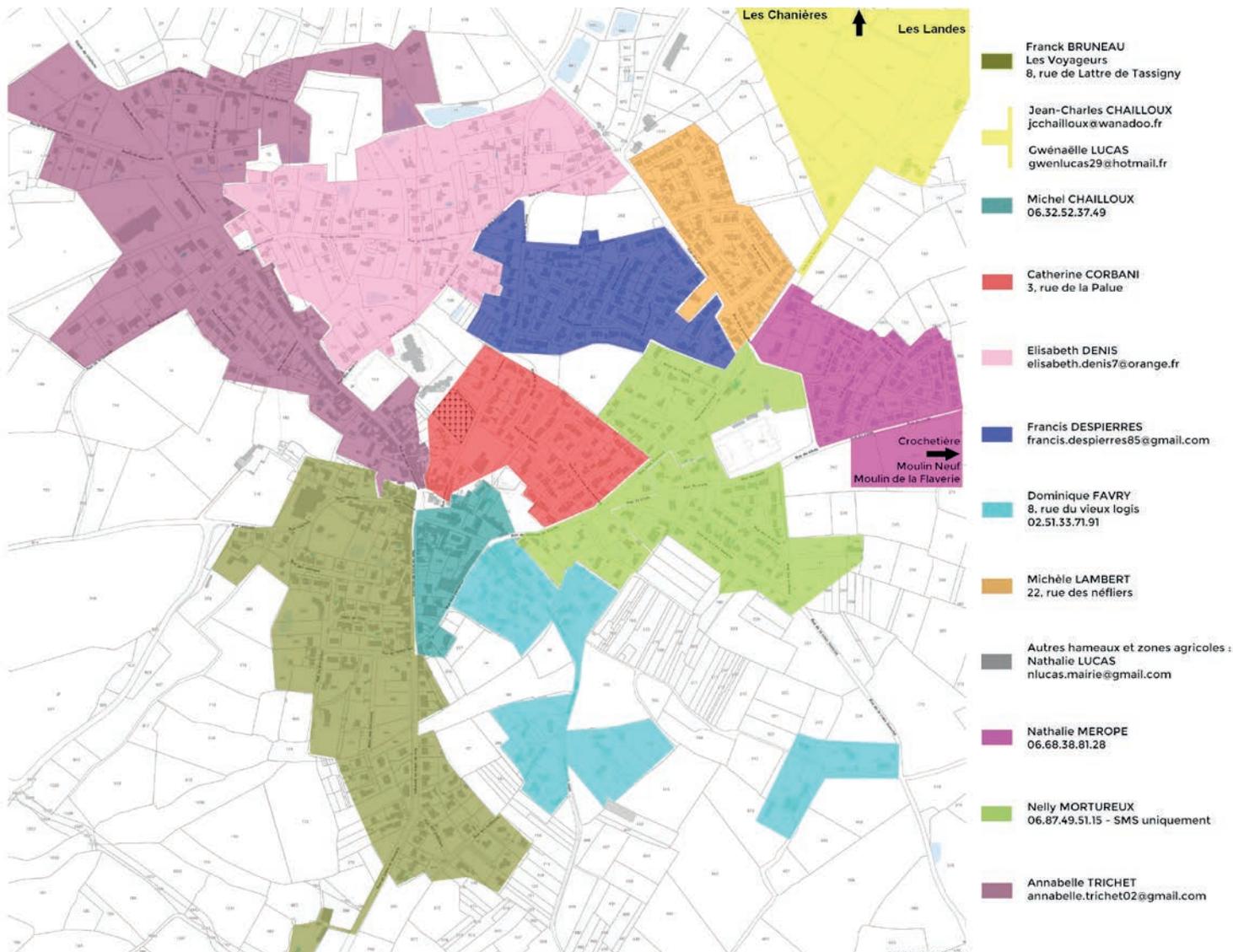
Le territoire de la commune, réparti en onze quartiers plus une zone regroupant l'ensemble des fermes et hameaux, est couvert par 13 référents volontaires ou élus du conseil municipal.

Interlocuteur privilégié en raison de sa proximité géographique, le référent de quartier est un relais entre les Vairéens et les élus.

La mise en place de référents de quartiers a pour objectif de créer du lien entre les élus et les habitants des quartiers. Elle traduit les volontés du conseil municipal :

- **Être à l'écoute des remarques et des demandes des habitants de son secteur géographique ;**
- **Recenser et transmettre à la mairie les besoins et les propositions exprimés par les Vairéens ;**
- **Représenter les intérêts et les attentes de son quartier ;**
- **Expliquer les actions de la municipalité.**

Le rôle essentiel du référent de quartier tiendra dans la collecte et l'information relative à votre quartier. Une réponse vous reviendra soit par le référent soit par les élus.



Aidez-nous à protéger cet environnement si précieux !

LES EMBALLAGES EN VRAC DANS MON BAC JAUNE

Pensez à bien vider les emballages de leur contenu et à ne pas les imbriquer !



ATTENTION : pas de gros cartons, papiers, verres...

Dépôt également possible dans les points d'apport volontaire

VERRE



Je dépose le VERRE et le PAPIER dans les colonnes de tri

Consultez la carte indiquant toutes les colonnes de tri

PAPIER



TRIVAOU

Le moteur de recherche pour bien trier ses déchets

Téléchargement gratuit sur : Google Play & Apple Store



DANS MON COMPOSTEUR



Je composte mes déchets alimentaires



Déchèteries

3 déchèteries sont accessibles sur présentation de votre carte magnétique donnant droit à 20 passages gratuits par an et par foyer. Chaque passage supplémentaire est facturé 3 €. > Veillez à respecter les consignes de tri et de sécurité indiquées sur sites.

Déchèterie de l'île d'Olonne
Les Démeries
> Lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9 h à 12 h - 14 h à 17 h

Déchèterie des Sables d'Olonne (Olonne-sur-Mer)
Rue de Chaintrelongue
> Lundi au samedi : 9 h à 12 h - 14 h à 18 h

Déchèterie de Saint-Mathurin
Les Biotières
> Mardi et jeudi : 14 h à 17 h
> Samedi : 9 h à 12 h - 14 h à 17 h

POUR OBTENIR UNE CARTE DE DÉCHÈTERIE

Téléchargez le formulaire de demande sur www.isoaggl.fr puis envoyez le formulaire complété avec un justificatif de domicile récent et une copie de votre carte d'identité par email : info@isoaggl.fr

Plate-forme "déchets verts"

Rue Louis Lagrange, zone des Plesses, aux Sables d'Olonne (Château d'Olonne). Accès sur présentation de votre carte de déchèteries. Les passages à la plate-forme déchets verts ne sont pas décomptés de votre carte.
> Lundi au vendredi : 14 h à 18 h > Samedi : 9 h à 12 h - 14 h à 18 h

Composteurs individuels

Les Sables d'Olonne Agglomération met gratuitement à votre disposition un composteur par foyer. Appelez le 02 51 23 86 05 pour en bénéficier.

Bacs de collecte

Chaque foyer dispose d'un bac destiné aux déchets ménagers et d'un bac jaune dédié aux emballages. Si un bac est volé ou détérioré, il sera remplacé gratuitement sous réserve que vous portiez plainte auprès de la Police ou de la Gendarmerie.

Textiles

Textiles et cuirs sont à déposer en sacs fermés dans les bornes dédiées réparties sur le territoire.



Les Sables d'Olonne Agglomération - Service « Cycle de vie des déchets »
Tél : 02 51 23 16 00 - info@isoaggl.fr

COLLECTES 2023

JOURS DE SORTIE DES BACS
DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES EMBALLAGES MÉNAGERS

Vairé

DECEMBRE / JANVIER 2023

L	M	M	J	V	S	D
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FEVRIER

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

MARS

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
						1 2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
						1 2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1 2 3 4 5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DECEMBRE / JANVIER 2024

L	M	M	J	V	S	D
						1 2 3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7

- Collecte des déchets ménagers (conteneur marron/bleu)
- Collecte sélective > emballages (conteneur jaune)

Conteneur marron
Ordures ménagères

- > Sortir votre conteneur le jour indiqué avant 12h et le rentrer après chaque collecte.
- > Ne doit contenir que des sacs-poubelles d'ordures ménagères fermés (pas d'ordures en vrac).

Conteneur jaune
Emballages ménagers

- > Sortir votre conteneur le jour indiqué avant 12h et le rentrer après chaque collecte.
- > Tous les emballages sont acceptés en vrac.
- > Les emballages doivent être bien vidés.
- > N'imbriguez pas vos emballages les uns dans les autres.
- > Aucun autre déchet (refusés : papiers, verre, ordures ménagères, objets, déchets de déchèterie...).

Règles d'utilisation de vos conteneurs :

- > Nettoyer régulièrement votre conteneur.
- > Tout déchet sur la voie publique, hors du conteneur, ne sera pas ramassé.
- > Un conteneur peut être refusé en raison d'une absence de tri ou d'un tri mal fait.
- > Merci de présenter, côté route, la poignée de votre conteneur.



Un balcon sur la mer



Mairie - Rue Georges Clemenceau - 85150 Vairé

☎ 02 51 33 71 05 - ✉ mairie-de-vairé@orange.fr

🌐 www.vairé.fr - 📱 @communedevairé